

Astarac
Arros
en Gascogne



Communauté de Communes

Rapport d'Activité 2017

ASTARAC ARROS EN GASCOGNE

Siège : Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne
19 Avenue de Gascogne - 32730 Villecomtal-sur-Arros - Tél : 05.62.64.84.51
Mail : contact@cdcaag.fr Site internet : www.cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès - Tél.: 05.62.59.04.48

SOMMAIRE

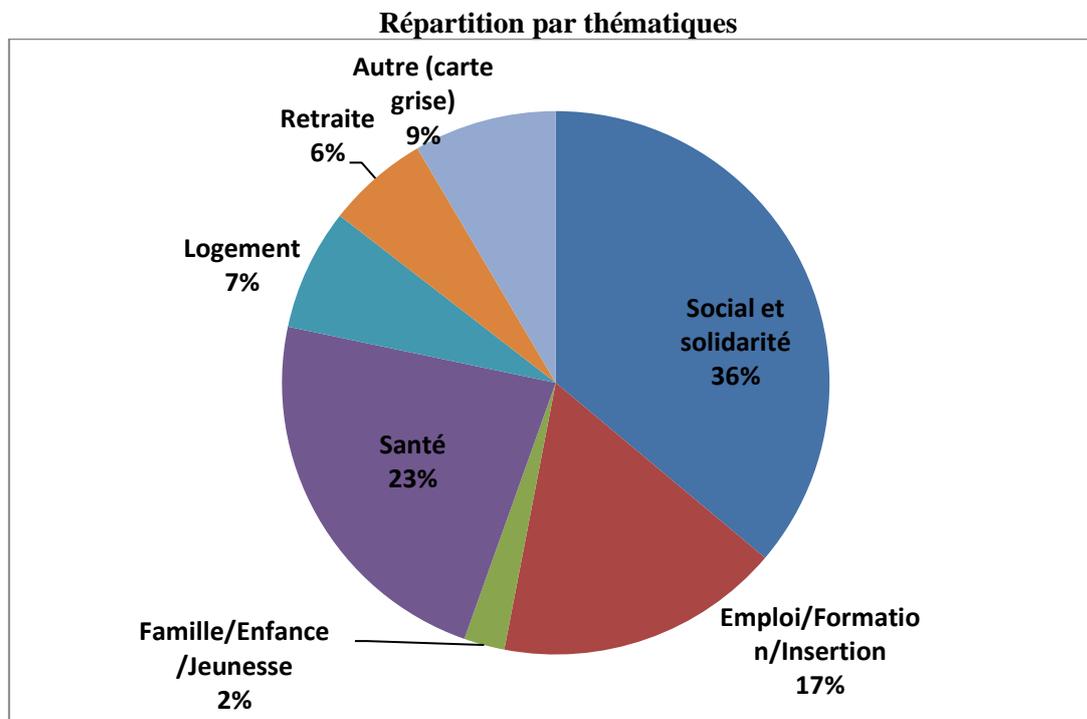
I – LES SERVICES GENERAUX.....	3
II – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	6
III – LES SERVICES A LA POPULATION	8
PARTIE 1 – LE POLE ENFANCE	8
A – LA PETITE ENFANCE.....	8
1 - MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL.....	8
2 - MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX.....	9
3 – RELAIS D’ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S.....	10
4 – LAEP.....	12
B – LES AFFAIRES SCOLAIRES	12
C – LA RESTAURATION.....	15
D – L’ENFANCE JEUNESSE	17
1 – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIES A L’ECOLE).....	17
2 – LES TAP (TEMPS D’ACTIVITES PERISCOLAIRES)	20
3- L’ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT).....	20
PARTIE 2 – LE POLE SENIORS.....	27
A – LE SAAD	28
B – LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (PRAD).....	31
C – LE SSIAD.....	32
D – L’EHTM.....	35

I – LES SERVICES GENERAUX

A – Maison des Services Au Public

La Maison des Services Au Public (MSAP) est installée au siège social de la Communauté de Communes. En 2017, on recense **289 sollicitations** (128 en 2016) :

Appels téléphoniques	24
Entretiens	34
Visio/téléphonique/RDV	
Visites	83
Courriels	54
Démarche avec accompagnement	71
Accès libre aux équipements	6
Accueil permanences partenaires	17



En présence de la Mme la Sous-Préfète des « journées Portes Ouvertes » ont été organisées les 18 et 19 septembre 2017.

B – Communication

Les actions de communication en place présentent, expliquent et tendent à rendre le plus lisible possible les projets intercommunaux. La Communauté de Communes diffuse l'information à l'attention d'un public le plus large possible à travers différents supports adaptés.

LE BULLETIN INTERCOMMUNAL



Un bulletin intercommunal est rédigé chaque fin d'année de façon à présenter une rétrospective des actions menées mais également à annoncer les projets et orientations à venir.

Ce bulletin est diffusé à l'ensemble des habitants de l'intercommunalité, aux agents en poste ainsi qu'aux partenaires et acteurs de proximité.

En 2017, la thématique phare du journal était « l'aménagement du territoire », sujet peu exploité jusqu'ici dans les supports de communication précédents.

Une réflexion est en cours sur la potentialité de rédiger deux bulletins par année civile de façon à rendre l'information plus fluide et régulière.

PRESSE

Des articles presses sont régulièrement diffusés pour annoncer et dresser le bilan des événements organisés par les différents services à la population.

LE SITE INTERNET : WWW.CDCAAG.FR

Mise en ligne des documents officiels (comptes rendus), des supports de communication des services, des événementiels référencés, et de toute information pouvant intéresser le grand public.

Présence d'un espace Intranet pour les agents de la Communauté et du CIAS dans lequel sont intégrés les documents communs à tous les services.

RESEAUX SOCIAUX

Relais de communication permettant de toucher un public plus large. AAG est présent sur Facebook et Tweeter. Permet une communication plus fluide et rapide. L'outil Facebook est plus utilisé pour les services enfance jeunesse et notamment lors des séjours et sorties.

C - Evènementiel

La Communauté de Communes met en place différents évènementiels de manière à créer une dynamique de territoire entre la population et les différents acteurs de proximité

Raid entreprises et associations (21 mai 2017)

Seconde édition en 2017 organisée à Ponsampère.

Cette manifestation à l'attention des associations et entreprises du territoire est l'occasion pour ces acteurs locaux de se rencontrer et de faire découvrir leur activité et spécialité.

Les 20 équipes participantes se sont affrontées à travers 8 épreuves sportives (Course d'orientation, run and bike, slackline, sarbacane et canoé), contre 8 en 2016.

Les vainqueurs sont pour la seconde année consécutive : l'entreprise de charpente « Montégut ».

Trails Route du Sud (17 juin 2017)

A l'occasion de la Route du Sud Cycliste, organisation de deux trails sur la commune de Saint Michel.

39 participants ont arpenté les collines gersoises.

AAG Vélo et Pédestre (8 octobre 2017)

Traditionnelle manifestation intercommunale organisé en 2017 sur Saint Médard.

288 participants aux activités et 153 repas servis.

6 parcours différents proposés : Marche, Marche Nordique, 2 Trails, VTT et Vélo route.

Après midi récréative avec la participation de nombreuses associations ainsi que la ludothèque intercommunale.

Noël Bleu (6 décembre 2017)

Après-midi conviviale à l'attention des séniors du territoire (plus de 65 ans) avec organisation d'un spectacle suivi d'un goûter de Noël.

Cette année à Sainte Dode ce sont près de 280 personnes qui se sont retrouvées pour partager ce moment agréable.

Une nouveauté cette année avec la matinée des associations qui a réuni une cinquantaine de personnes. Le but est de mettre en relation les séniors et les acteurs locaux proposant des activités autour du sport, de la culture et du bien-être.

II – AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

A - La transition énergétique comme support du développement économique

La communauté de communes AAG et les communes du territoire ont engagé un programme depuis plusieurs années en vue d'atteindre à terme l'objectif européen « 3 X 20 » :

- réduire de 20% les émissions de Gaz à Effet de Serre,
- améliorer de 20% l'efficacité énergétique et
- porter à 20% la part des énergies renouvelables (ENR) dans la consommation finale d'énergie



En 2017, dans le prolongement des actions menées en 2016, la Communauté de Communes a signé une extension Phase 2 le 30 mars ainsi qu'un avenant le 29 mai « Action & travaux Phase 2 (2017-2019) » pour une aide financière de 384 000€. (Rappel phase 1 : 500 000 € d'aides dont 400 000€ pour l'investissement des communes).

Ainsi, des plans d'actions TEPcv ont démarré dès 2016 et se sont poursuivis en 2017 :

- **Rénovation de bâtiments et de l'éclairage public :**

Rénovation bâtiments	Nombre de projets	Financement attendu
TEPcv Phase 1 : 2016 - 2017	4	72 831
TEPcv Phase 2 : 2017 - 2018	0	0
CEE : 2018	23	198 850

Rénovation éclairage public	Nombre de projets	Financement attendu
TEPcv Phase 1 : 2016 - 2017	16	328 769
TEPcv Phase 2 : 2017 - 2018	9	168 639
CEE : 2018	7	78 819

- **Développement de filières de production locales d'ENR :**

- Démarche de concertation locales afin de créer des outils structurants pour permettre l'émergence d'initiatives privées ou publiques de production d'énergie renouvelable
- Lancement d'études dans l'objectif de recherche de valorisation des résidus agricoles et du potentiel de biomasse cellulosique du territoire:
 - Elaboration d'un Atlas territorial de la qualité et de la fertilité des sols
 - Une étude du potentiel de développement de la biomasse & des énergies renouvelables.

- Premières interventions du CRPF (Centre National de la Propriété Forestière) dans le cadre de l'optimisation & de la mobilisation d'un Plan de Développement du Massif Forestier Privée (avec un accompagnement des propriétaires pour une gestion durable de leurs parcelles).

- **Mobilité Douce :**

Achat d'un véhicule électrique en 2017. Ce véhicule est loué au service de Soins Infirmiers A Domicile. D'autres investissements sont prévus pour 2018.

- **Biodiversité :**

Lancement de la démarche de réalisation de l'Atlas de la Biodiversité des zones « vertes et bleues » de l'Arros et des Baïses.

Elaboré, à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore, avec l'appui de plusieurs associations locales expertes, cet atlas a pour objectifs de mieux connaître la biodiversité de notre milieu pour identifier les enjeux spécifiques liés à notre territoire afin de :

- mieux intégrer la question de la biodiversité dans les politiques communales ou intercommunales
- valoriser & préserver nos spécificités écologiques,
- sensibiliser & mobiliser les élus, les acteurs socio-économiques et les citoyens.

En parallèle, plusieurs démarches ont été engagées en 2017 telles que:

- La distribution de LED à la population,
- La rénovation de l'école de St Michel en pôle éco-citoyen,
- Une Opération pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH),
- Un programme de rénovation thermique de nos bâtiments, via les Certificats d'Economie d'Energie (CEE).

B - Tourisme

Suite aux orientations et décisions prises de 2016, le territoire a obtenu des soutiens financiers pour les projets suivants qui verront le jour en 2018 :

- Borne Touristique Numérique à Villecomtal sur Arros,
- Signalétique sentiers de randonnée,

C - Economie

Accompagnement d'entreprises

- Contractualisation avec la Communauté de Communes Coteaux Arrast Gimone afin d'adhérer à la Plateforme Emploi Formation Compétences (PEFC). Cette plateforme a un rôle d'accompagnement pour les entreprises de la métallurgie et de l'agroalimentaire.

- Renouvellement de l'adhésion à Soho Solo et Gers Développement

Soutien financier à l'immobilier d'entreprises

La Communauté de Communes a apporté un soutien financier pour un projet d'immobilier d'entreprises à deux porteurs de projets du territoire par le biais d'une subvention. Les entreprises du territoire sollicitant une aide de la Région Occitanie pour des projets d'étude, de développement, d'investissement immobilier et foncier doivent obligatoirement bénéficier d'un co-financement intercommunal pour y prétendre.

III – LES SERVICES A LA

POPULATION

PARTIE 1 – LE POLE ENFANCE

Depuis la réorganisation des services au 1^{er} janvier 2017 le Pôle Enfance regroupe l'ensemble des services à destination de l'enfance et de la jeunesse. Il réunit ainsi les services suivants :

- Service Petite Enfance : Multi-Accueils, Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- Service Extra-Scolaire : Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), ALSH Ados et Séjours
- Service Périscolaire : Accueils de Loisirs Associés à l'Ecole (ALAE) et Temps d'Activités Pédagogiques (TAP)
- Service des Affaires Scolaires
- Service de Restauration Scolaire et d'entretien des locaux

L'ensemble des structures (hors écoles) sont cofinancées par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ). Les structures Petite Enfance perçoivent également un financement de la MSA.

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) donne les axes pédagogiques permettant l'organisation des accueils et la mise en place des projets et activités. Il est partagé par les parents, les enseignants et les animateurs sociaux-éducatifs du territoire.

Les axes transversaux aux différents services reposent sur :

- L'écocitoyenneté au quotidien
- L'intergénérationnel
- La culture occitane
- Le sport santé

Un travail important est également mené sur la place de l'enfant, le respect de son rythme et de son bien-être. Ceci se traduit par la mise en place d'une organisation des journées et des activités en fonction de l'âge de l'enfant, de son état général mais également du moment de la journée ou encore du jour de la semaine.

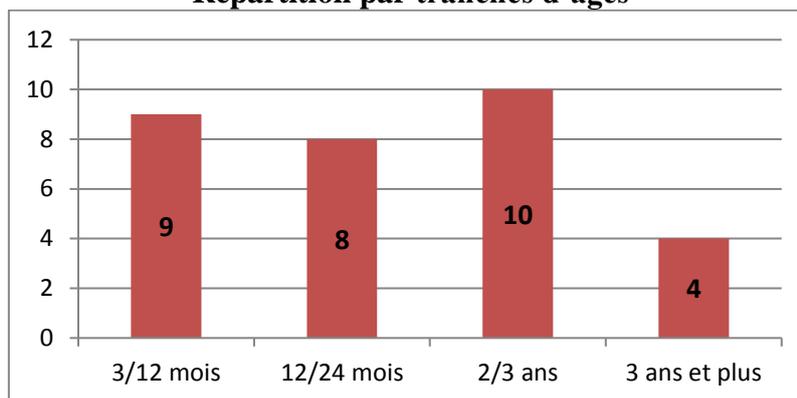
A – La Petite Enfance

1 - MULTI ACCUEIL LES MAYNATS A VILLECOMTAL

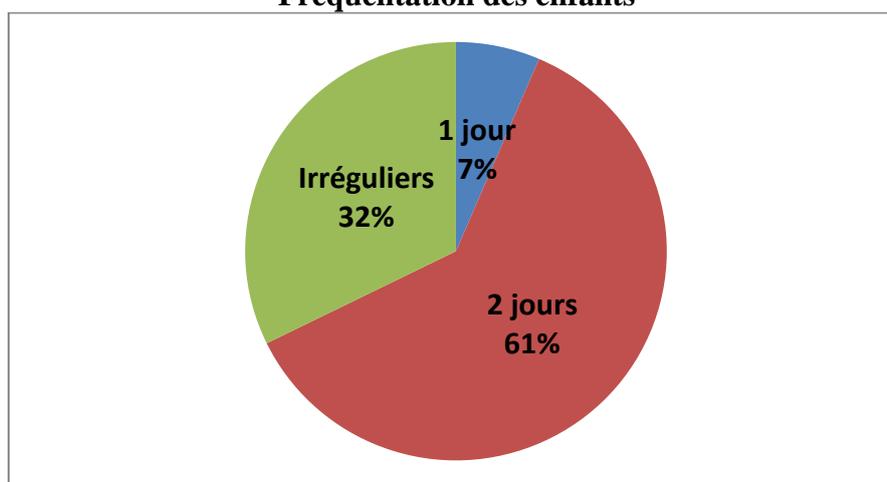
Ce service accueille les enfants de 3 mois à 4 ans deux jours semaine (lundi et jeudi)

- Contractualisation CAF de la structure : 12 places
- Taux d'occupation sur l'année : 86% (84 % en 2016)
- 31 enfants différents sur l'année (27 en 2016)
- 14 enfants issus du territoire et 17 enfants hors territoire (55 %)

Répartition par tranches d'âges



Fréquentation des enfants



*certains enfants sont présents 1 fois par mois

En 2017, des passerelles ont été réalisées avec l'école maternelle de Villecomtal.

Le multi accueil a organisé deux réunions à thème avec le médecin référent du pôle auxquelles 9 familles différentes ont participé (6 familles étaient présentes à chaque réunion).

Le partage de moments conviviaux est apprécié des familles qui se mobilisent sur ces temps là.

Projections 2018 :

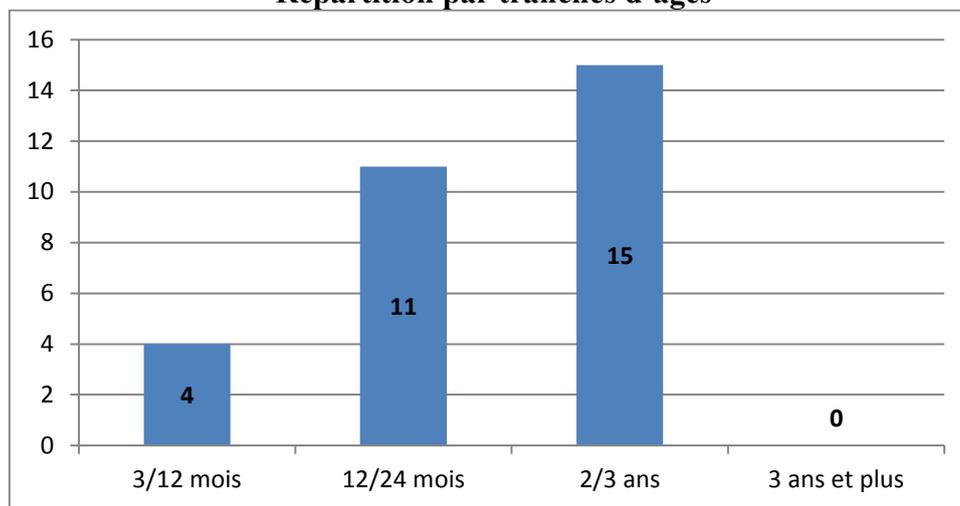
- Mise en place d'un projet bilinguisme précoce en Occitan.
- Renouvellement des réunions à thème : "savoir dire oui et oser dire non" et "la communication positive" (sous proposition des familles).
- Mise en place de partenariats avec la bibliothèque municipale et la pépinière bio de Villecomtal.

2 - MULTI ACCUEIL BIDIBULLE A SAINT ELIX THEUX

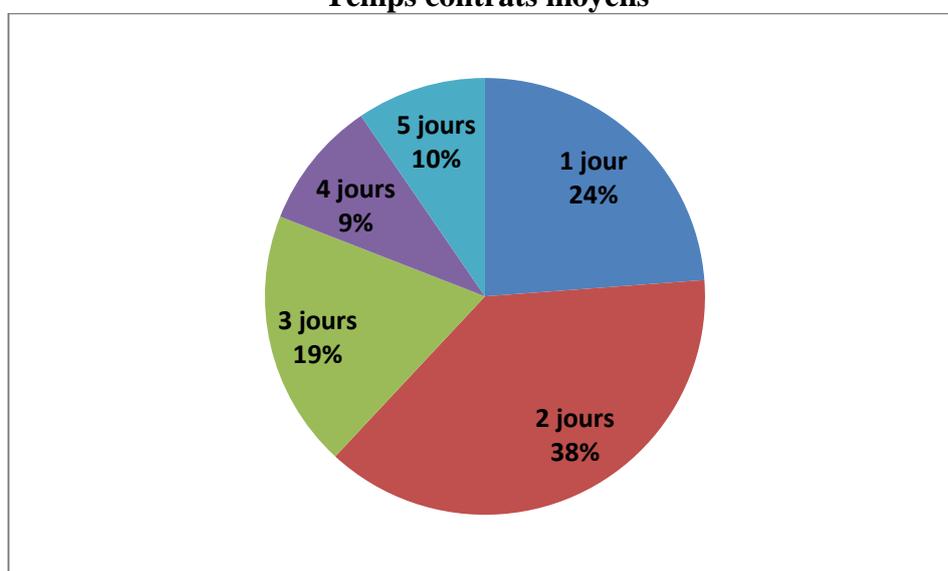
Ce service accueille des enfants de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi.

- Contractualisation CAF de la structure : 10 places
- Taux d'occupation sur l'année : 83% (87.5 % en 2016)
- 30 enfants différents sur l'année (34 en 2016)
- 6 contrats ont été mis en liste d'attente en 2017
- 19 enfants issus du territoire et 11 hors territoire (37%)

Répartition par tranches d'âges



Temps contrats moyens



Le projet jardin réalisé en partenariat avec la mairie, les familles et la cuisinière a été poursuivi en 2017. Des goûters partagés sont organisés avec les familles. Lors de ces temps des animations sont proposées par des parents et bénévoles (atelier peinture, animation musicale, stand "photos familles").

3 – RELAIS D'ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S

26 assistant(e)s maternel(le)s en activité

90 places agréées

87 enfants accueillis (accueils petite enfance et périscolaire).

Une majorité d'accueil est réalisé en temps non complet.

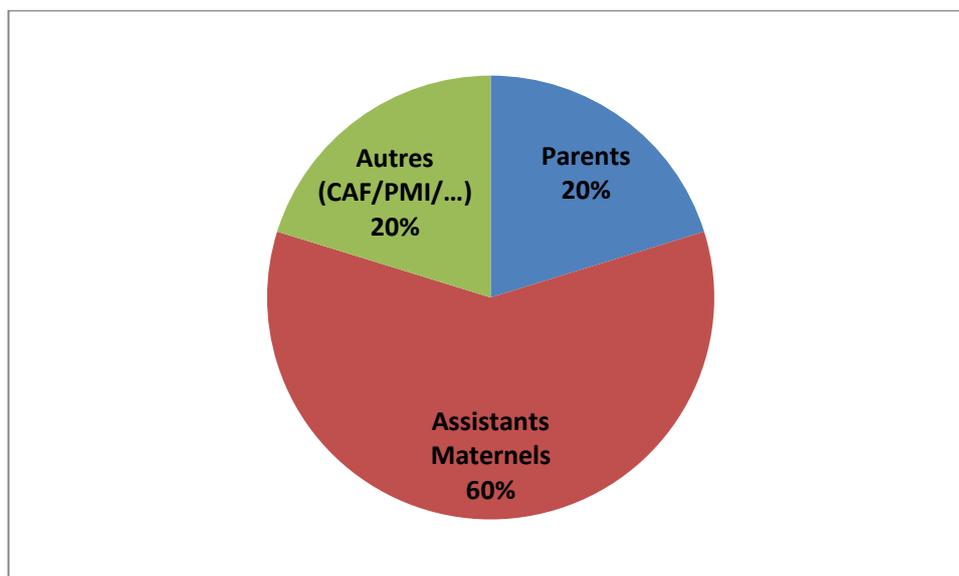
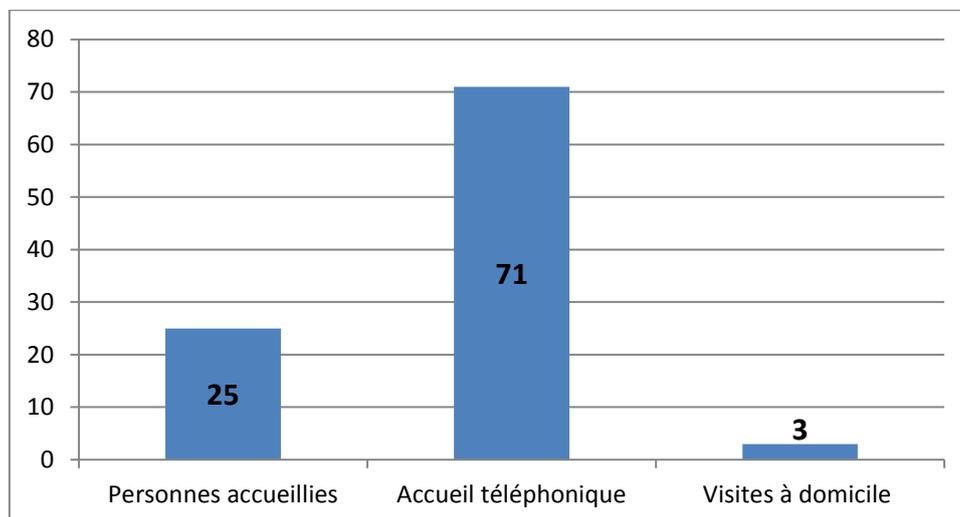
➤ RAM Frimousses et Cabrioles à Saint-Elix Theux :

- 41 places d'agrément occupées
- 7 assistantes maternelles en activité fréquentent le relais avec 18 enfants
- Fréquentation régulière de 6 assistantes maternelles
- 100 % sont du territoire

➤ RAM Les Maynats à Villecomtal sur Arros :

- 46 places d'agrément occupées
- 7 assistantes maternelles en activité fréquentent le relais avec 15 enfants
- Fréquentation régulière 6 assistantes maternelles
- 57 % sont domiciliés hors du territoire

➤ Permanences administratives :



Type de renseignements recherchés :

Informations sur les modes de gardes, liste des Assistantes Maternelles agréées, accompagnement administratif (rédaction des contrats de travail, calcul et modalités fin de contrat), médiation et échanges de pratiques.

On remarque une bonne dynamique des Assistantes Maternelles qui ont fréquenté le RAM en 2017. Un nouveau contrat de projet 2018-2021 a été rédigé conjointement avec la CAF. Les axes prioritaires sont « la bienveillance » et la place du Ram dans la communication des services de la Petite Enfance.

4 – LAEP (LIEU ACCUEIL ENFANTS PARENTS)

➤ Les Maynats à Villecomtal sur Arros

- Nombre de familles fréquentant le LAEP : 31 (en moyenne 15 familles par temps d'accueil)
Fréquentation constante, lieu d'accueil bien identifié sur le secteur.
21 nouvelles familles en 2017.

Suite à une requête des familles demandant une augmentation des temps d'ouverture, le LAEP sera ouvert pendant la période estivale du 16 juillet au 10 août.

➤ Bidibulle à Saint Elix Theux

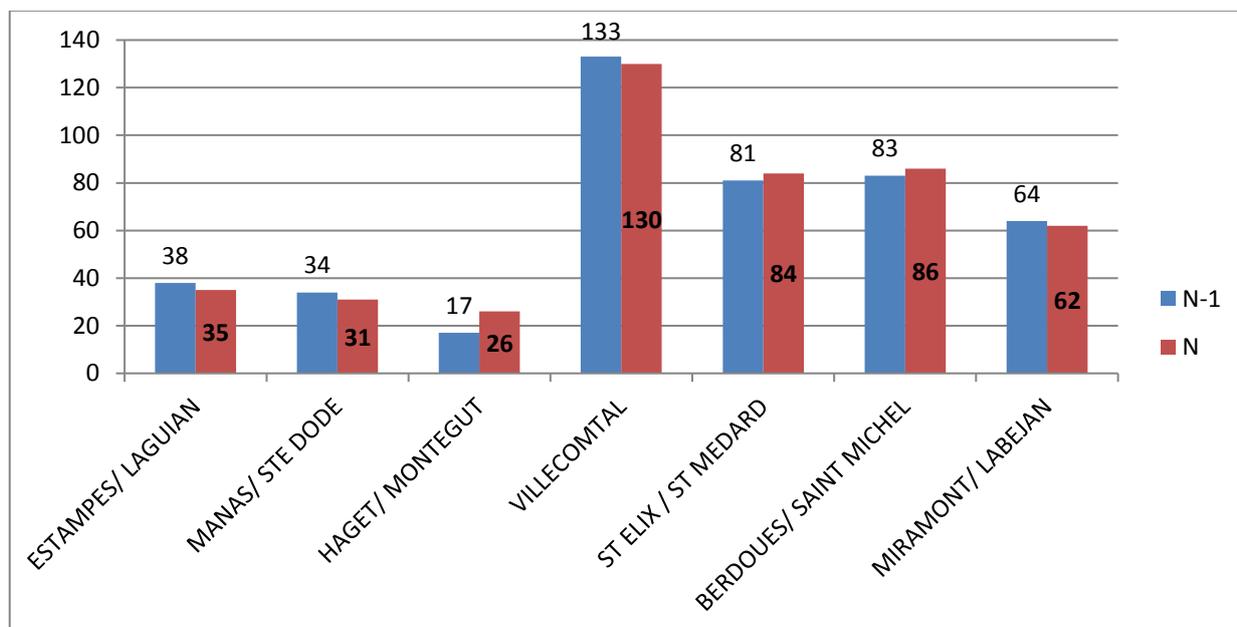
- Nombre de familles fréquentant le LAEP : 8 familles
- Baisse de la fréquentation de ce lieu en comparaison à 2016 (11 familles)

Service peu fréquenté de janvier à fin juin, et lieu quasi inutilisé de septembre à décembre 2017.
Une réflexion est en cours afin de développer la participation des familles sur ce service.

B – Les Affaires Scolaires

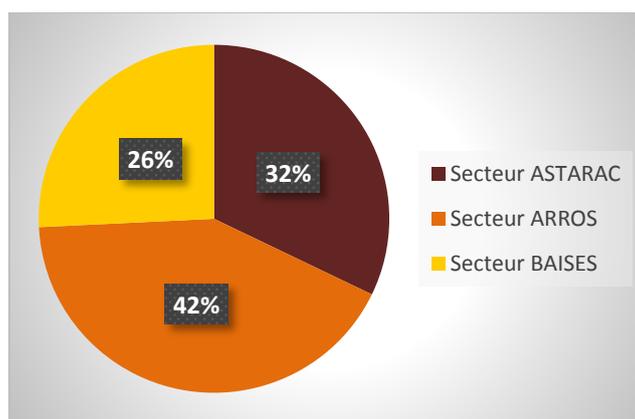
	Effectifs Réels (N-1)		Effectifs Réels Février -18		Effectifs Prévisionnels (rapport 2016)		Effectifs Prévisionnels	
	2016/2017		2017/2018				2018/2019	
	Par Ecoles	Par RPI	Par Ecoles	Par RPI	Par Ecoles	Par RPI	Par Ecoles	Par RPI
ESTAMPES	18	38	19	35	19	34	16	34
LAGUIAN	20		16		15		18	
MANAS	16	34	16	31	20	34	14	29
SAINTE DODE	18		15		14		15	
HAGET	17	17	26	26	21	21	25	25
VILLECOMTAL MAT	45	133	48	130	40	125	43	121
VILLECOMTAL ELM	88		82		85		78	
SAINT ELIX	43	81	46	84	43	80	42	81
SAINT MEDARD	38		38		37		39	
BERDOUES	26	83	28	86	26	82	30	89
SAINT MICHEL	57		58		56		59	
MIRAMONT	44	64	42	62	46	70	41	65
LABEJAN	20		20		24		24	
TOTAL GENERAL	450		454		446		444	

➤ Evolution des effectifs :

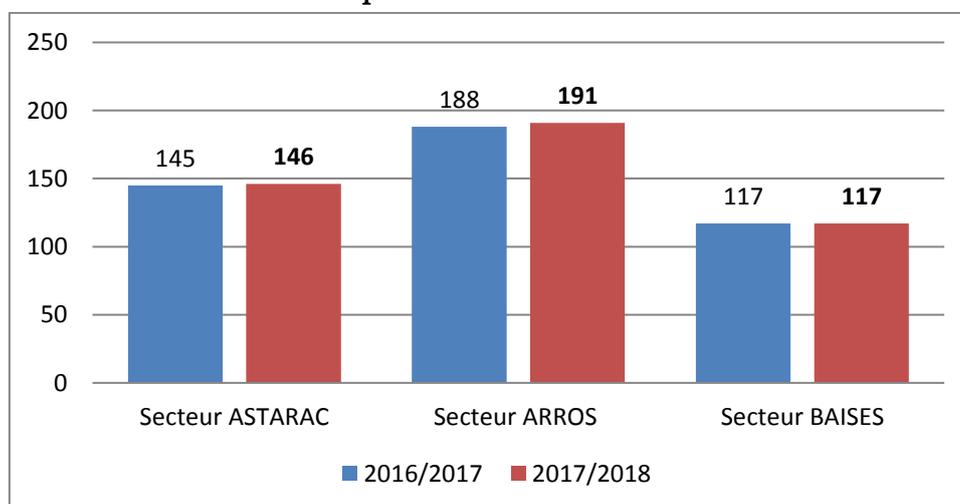


On constate une légère hausse des effectifs avec 454 élèves scolarisés (février 2018). Hausse remarquable sur l'école de Haget (+ 53%).

➤ Effectifs 2017/2018 par secteur :

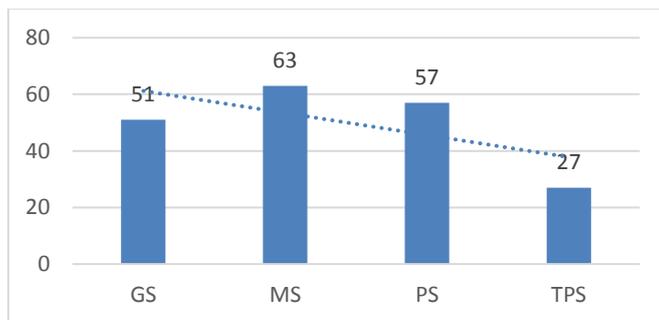


➤ Evolution des effectifs par secteur :



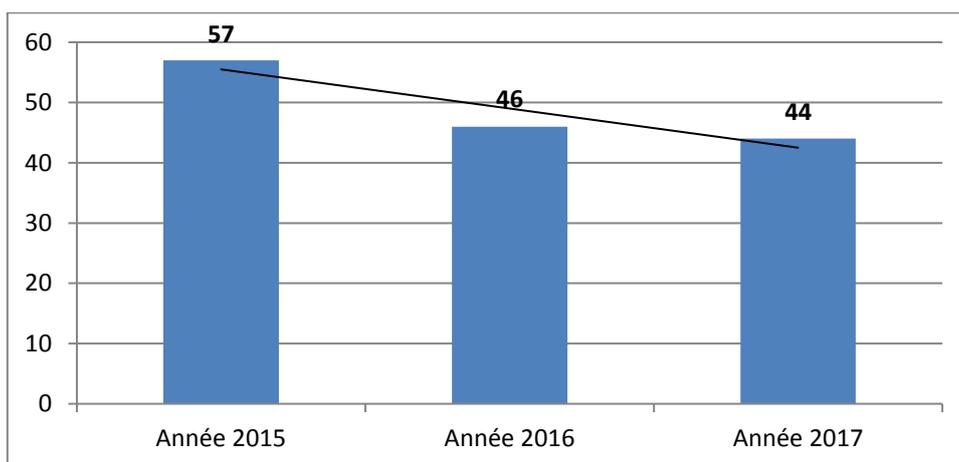
Répartition identique à celle de l'an passé.

➤ **Effectifs des classes de maternelle :**



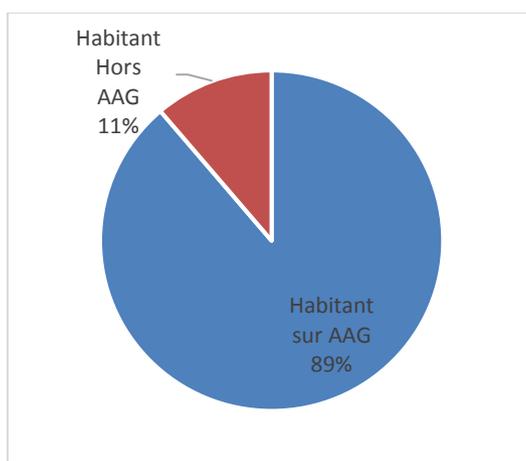
198 élèves de maternelle en 2017/2018 (182 en 2016/2017)

➤ **Les naissances recensées de 2015 à 2017 sur le territoire :**



Ces données en termes de naissances donnent le potentiel d'inscriptions petites sections de maternelle au cours des 3 prochaines années (hors mouvements de population).

➤ **La domiciliation des enfants scolarisés**



Sur les 454 élèves scolarisés 51 sont domiciliés hors du territoire.

ADDA32/Résidence de territoire AAG
Projet occitan et bilinguisme précoce

Accueil d'artistes dans les écoles du territoire pour la 4^{ème} année consécutive. L'objectif de cette démarche est de permettre aux enfants d'accéder à la culture en milieu rural.

Le groupe de chanteurs polyphoniques Vox Bigerri par la présence de son trio Un per vox, a initié les enfants à la pratique du chant occitan.

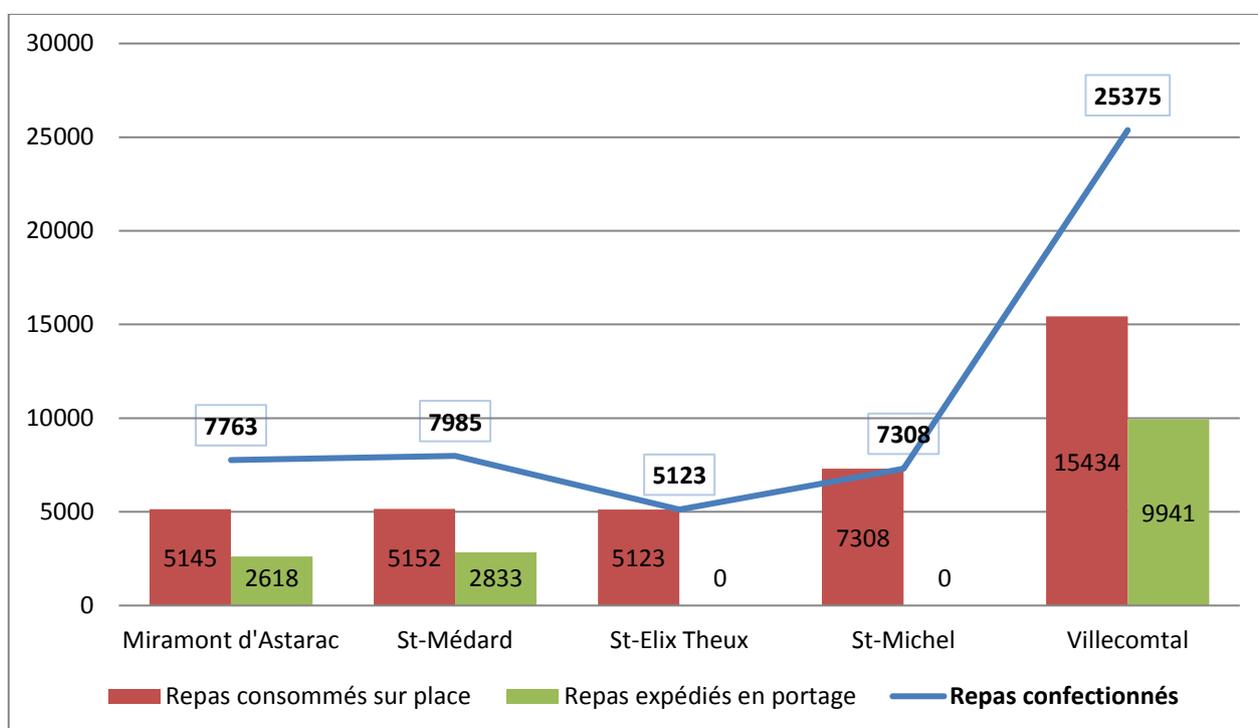
14 enseignants ont répondu favorablement au projet (Groupe scolaire de Villecomtal sur Arros, Haget, Laguian Mazous, Estampes, Sainte Dode, Saint Michel, Berdoues, Labéjan, Miramont d'Astarac et Saint-Elix-Theux) pour faire participer 280 enfants à cette démarche et leur offrir ces ateliers de qualité et de découvertes artistiques.

La résidence s'est clôturée par une représentation professionnelle du groupe Vox Bigerri lors de laquelle les enfants ont pu partager ce moment de spectacle avec leurs parents.

Dans la continuité de cette action, un projet bilinguisme précoce est en cours de mise en place.

C – La Restauration

1 – SCOLAIRE

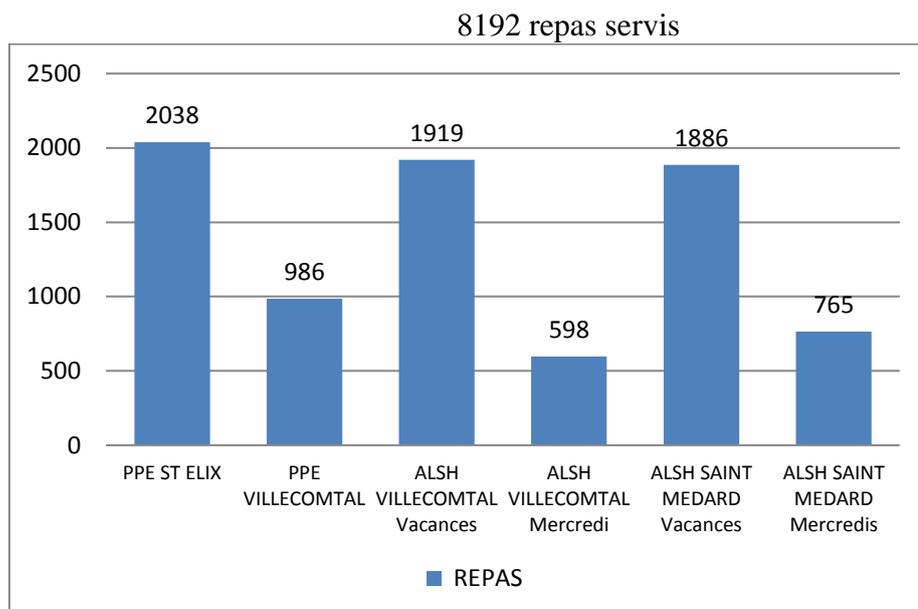


53 554 repas ont été servis pendant les périodes scolaires de l'année 2017.

Nombre de repas confectionnés en moyenne par jour scolaire :

- Cuisine centrale Villecomtal sur Arros (Estampes, Laguian, Manas, Ste Dode, Haget) : 200 repas
- Miramont d'Astarac (Labéjan) : 54 repas
- Saint Médard (Berdoues) : 55 repas
- Saint Elix Theux : 35 repas
- Saint Michel : 50 repas
-

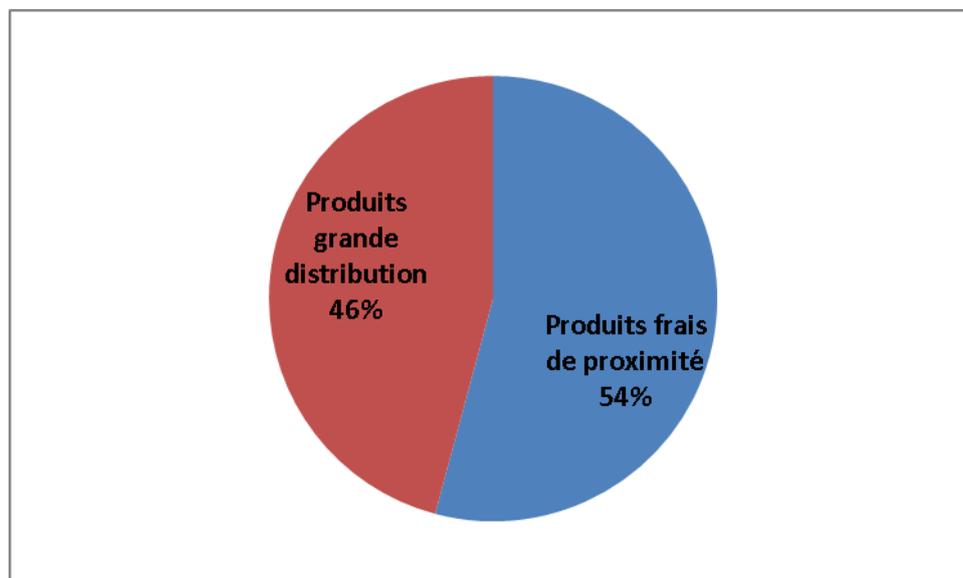
2 – AUTRES DESTINATIONS



3 – FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Poursuite de la démarche qualité des produits en circuit de proximité et produits frais.

Comparaison des dépenses entre produits frais de proximité et produits grande distribution



**Produits frais de proximité (viande, légumes, fromage, pain, poisson, charcuterie)*

Sensibilisation permanente des cuisiniers et de l'équipe d'animation auprès des enfants sur l'alimentation.

Conception des menus toutes les 5 semaines par l'ensemble de l'équipe en prenant en compte le respect du PNA (Programme National Alimentaire).

Dans le cadre du projet « Sport santé bien-être », a été intégré la dimension nutrition. A l'occasion de la rencontre inter-écoles, les cuisinières ont préparé un pique-nique à partir de fruits et légumes frais. Pour des raisons de canicule, la rencontre a été annulée, cependant les pique-niques ont été maintenus au sein de chaque école créant un moment d'échange et de convivialité.

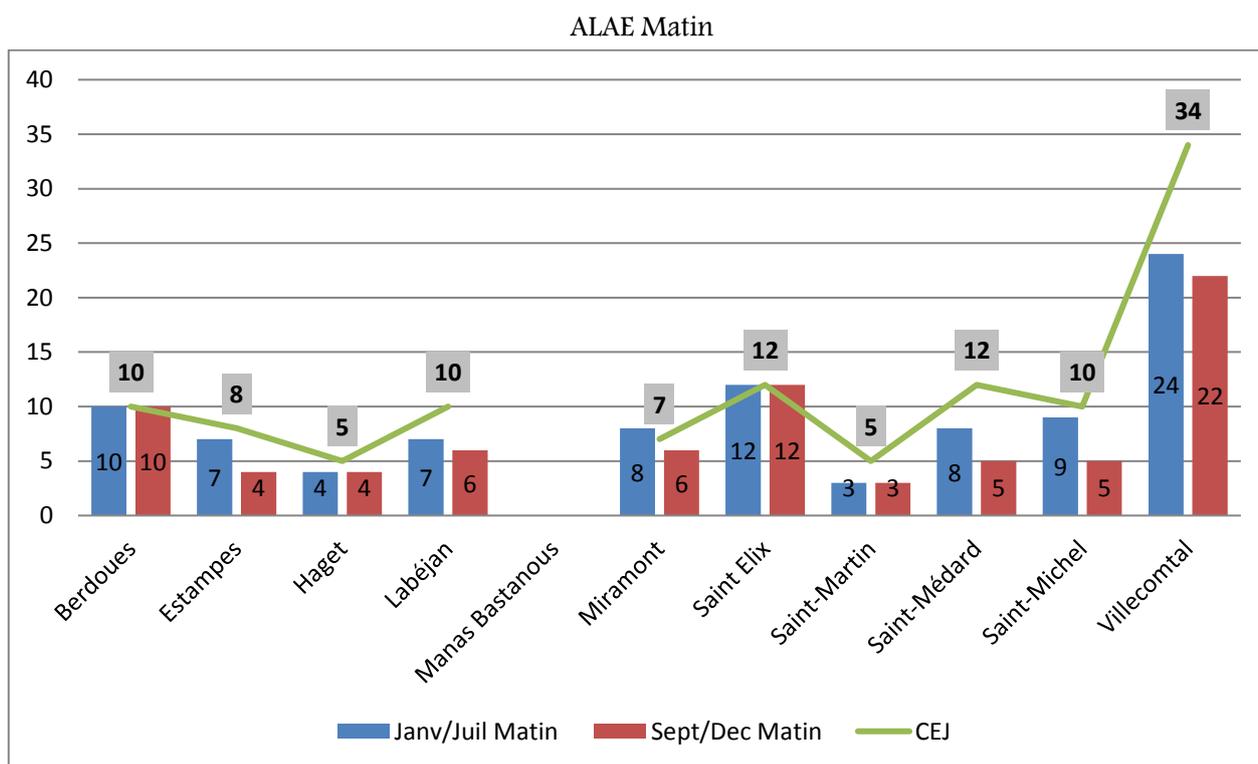
D – L'Enfance Jeunesse

1 – LES ALAE (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIES A L'ECOLE)

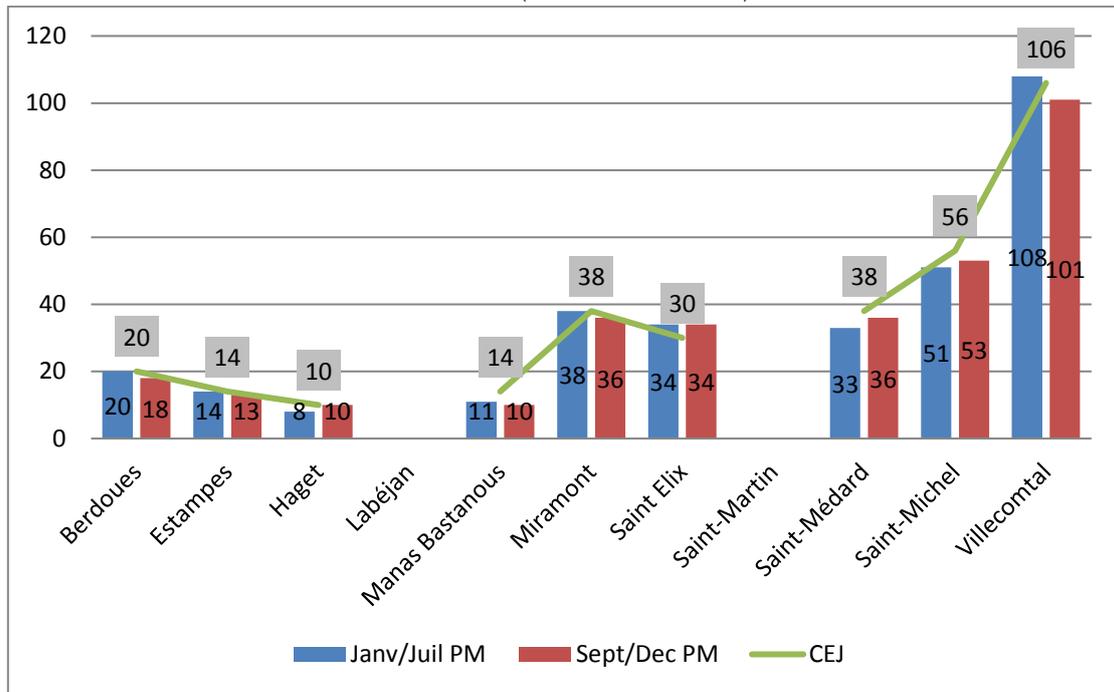
Les ALAE accueillent les enfants de 3 à 12 ans avant et après l'école mais également durant la pause méridienne. Ils sont encadrés par du personnel qualifié et ces structures sont agréées par la DDCSPP. La plupart des écoles du territoire disposent d'un ALAE (excepté Ste-Dode et Laguian-Mazous) et l'ALAE de St-Martin n'est pas directement rattaché à une école. Tous les enfants ont accès à un ALAE et le rassemblement des fratries dans un ALAE est possible lorsque les circuits de ramassage le permettent.

Les projets d'activités mis en place découlent des parcours pédagogiques du Projet Educatif de Territoire et s'articulent autour de 4 axes principaux : l'écocitoyenneté, la culture occitane, le sport santé et l'intergénérationnel. Enfin toutes les activités sont mises en place en fonction du rythme de l'enfant et de leur état (fatigue, énervement....).

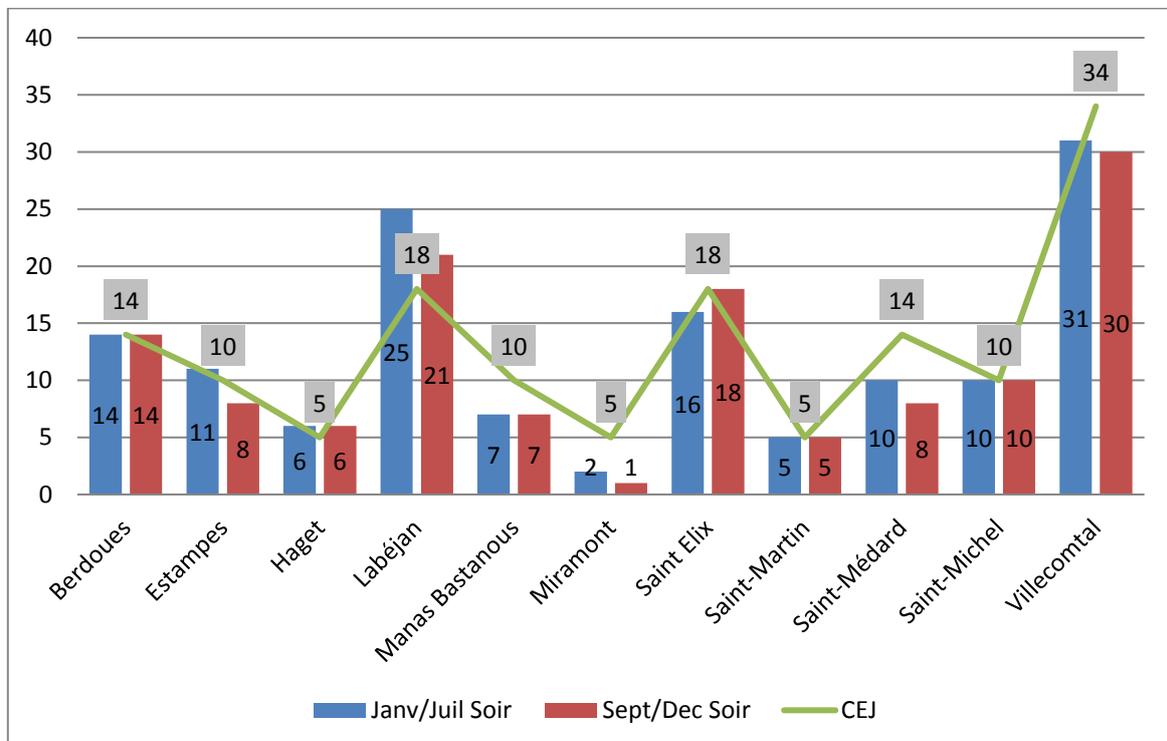
Fréquentation moyenne par période .



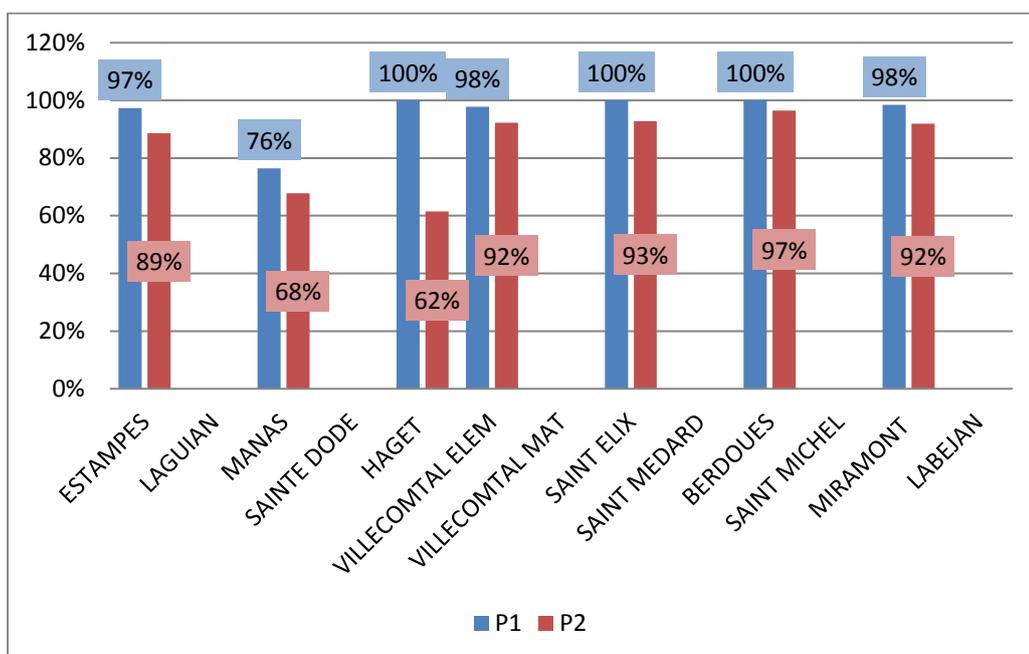
ALAE Midi (Pause Méridienne)



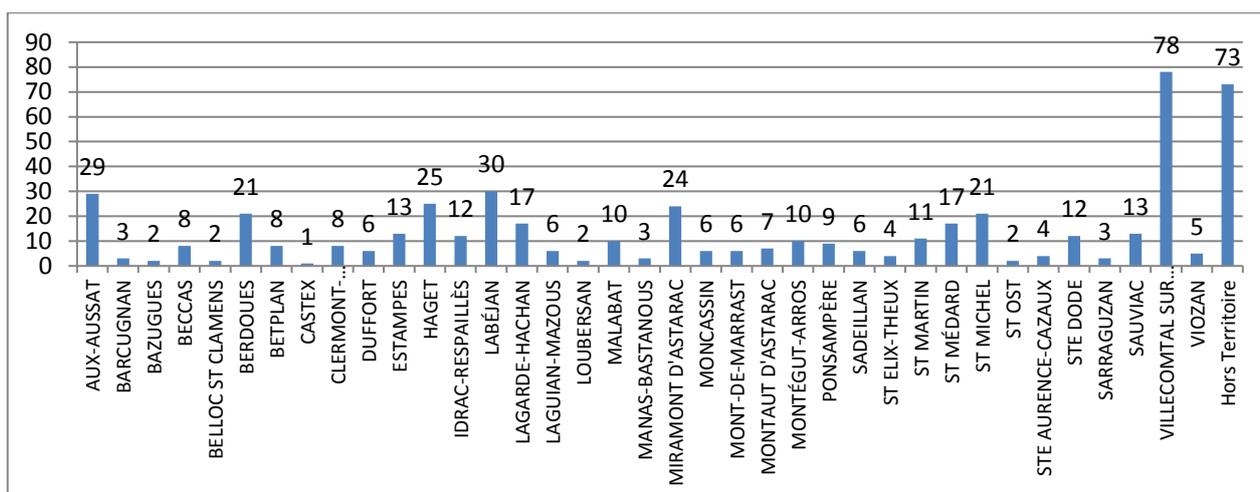
ALAE Soir



% des enfants scolarisés participant aux ALAE



Lieu de résidence des enfants



517 enfants ont utilisé les services périscolaires en 2017 (472 en 2016).

Retour sur les projets spécifiques périscolaires :

De nombreux projets et activités ont été mis en place en cohérence avec les parcours pédagogiques du PEdT. Le travail autour des temps de l'enfant est aujourd'hui bien mis en place par les équipes et compris par les parents.

Rencontres sportives inter-alaes ont permis aux enfants de pratiquer des sports d'équipes mais également de rencontrer d'autres enfants des cycles sportifs des ALAE sur le secteur Astarac.

Des actions solidaires ont également vu le jour avec notamment la participation des structures au Téléthon par la fabrication de pâtisseries ou d'objets déco pour la vente à destination de cette cause nationale.

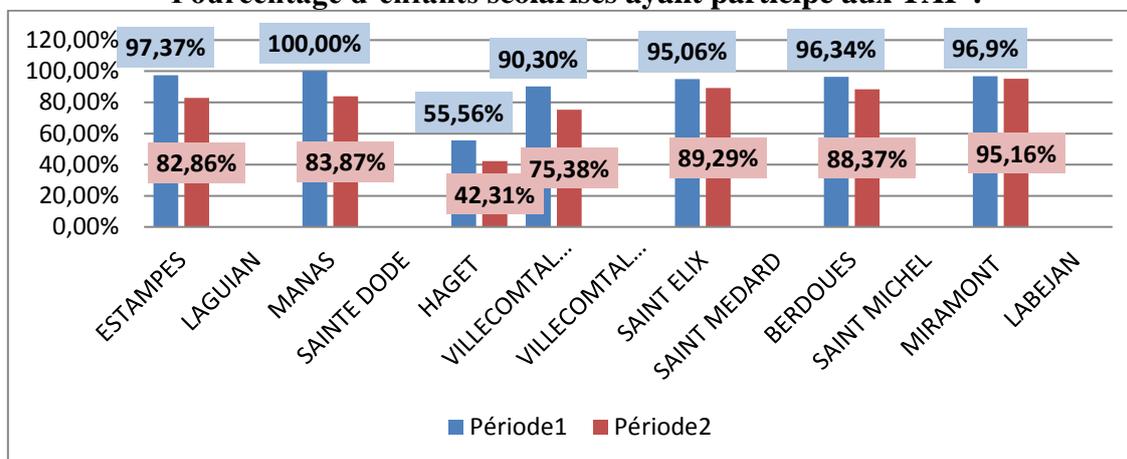
En 2018, l'écocitoyenneté et la culture occitane seront les fils rouges de l'année.

2 – LES TAP (TEMPS D’ACTIVITES PERISCOLAIRES)

Les TAP sont les temps encadrés par les animateurs en parallèle des Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) menées par les enseignants. Il peut également s'agir des moments entre la fin de l'école et le passage des bus de transport scolaire.

Ils ont lieu sur chaque école de 1h à 3h par semaine en fonction des sites avec des séances de 30 min à 1h. Comme les ALAE, ils sont encadrés par du personnel diplômé et sont déclarés auprès de la DDCSPP. Les projets et activités mis en place découlent du Projet Educatif de Territoire.

Pourcentage d'enfants scolarisés ayant participé aux TAP :



Malgré une stabilité des effectifs scolaires, nous observons une baisse des inscriptions aux TAP sur la seconde période (septembre/décembre 2017).

Nous pouvons expliquer cela par le fait que le cumul des inscriptions en juin est toujours supérieur à celui de décembre. De plus, les TPS et PS ne fréquentent l'école que le matin en début d'année scolaire (or, les TAP sont essentiellement positionnés en fin de journée).

Dispositif LudiSport/LudiPop

Le dispositif LudiSport/LudiPop mis en place par la DDCSPP du Gers permet aux associations sportives et culturelles d'intervenir sur les temps périscolaires, la DDCSPP verse une aide financière à ces associations.

En 2017, 6 associations du territoire ont proposé 12 modules d'animation à 270 enfants : initiation à la balle ovale, cirque, théâtre, culture patrimoniale, etc... Ces associations ont perçu un co-financement de la Communauté de Communes dans le cadre de ce projet.

Développement d'un travail coopératif

De manière globale on constate un renforcement de la communication et de la coopération entre les équipes d'animation et les équipes enseignantes. Cela engendre le développement de projets communs et transversaux comme par exemple les jardins pédagogiques partagés.

Pour 2018, le dispositif LudiSport/LudiPop est reconduit avec la participation de 2 associations supplémentaires soit 19 modules d'animation mis en place. Dans la continuité du projet de présence artistique en partenariat avec l'ADDA autour de la culture occitane (Vox Bigerri) et de langue occitane à l'école, plusieurs projets transversaux sont mis en place sur cette thématique.

3 - L'ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT)

ALSH sur site

Les différentes équipes d'animation ont pour objectif de mettre en œuvre des actions éducatives par le biais d'activités ludiques mais aussi permettre le développement social des enfants. Le service Enfance Jeunesse

propose des temps de loisirs aux enfants et adolescents en dehors du temps scolaire, durant les 12 semaines d'ouverture.

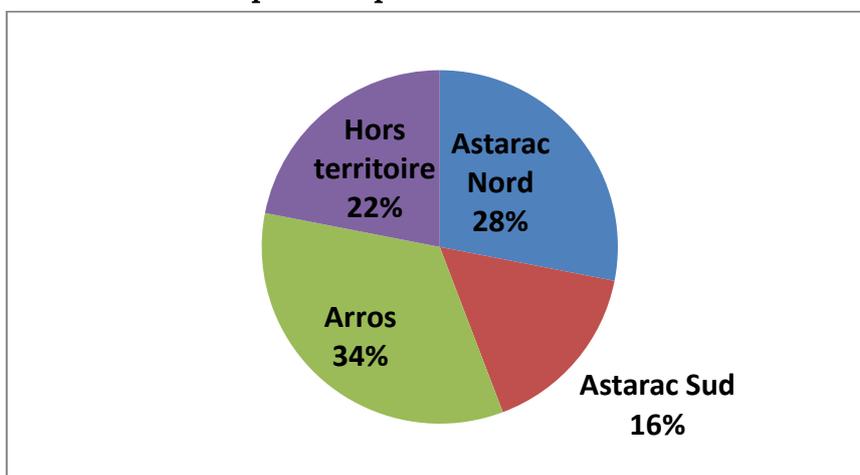
L'ALSH est principalement un mode de garde pour les familles bien que certains enfants s'inscrivent pour une activité précise ou un projet d'activité qui répond à leur besoin/passion/bien-être. L'équipe pédagogique axe ses projets et actions sur la base du Projet Educatif de Territoire.

Fréquentation année 2017

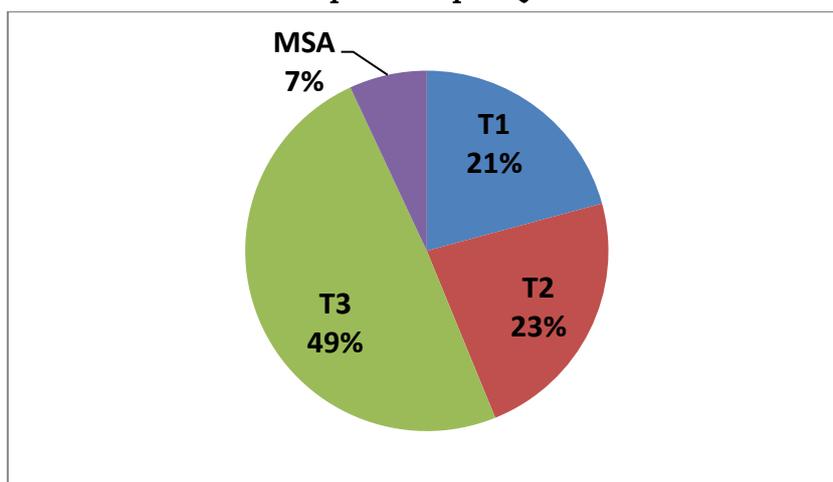
ALSH	Enfants différents	Familles différentes	Garçons	Filles	Offre d'accueil contractualisée	
					Moyenne journalière d'enfants	Taux occupation CAF
Villecomtal	130	81	79	51	26	78%
Saint Médard/ Berdoues	130	90	71	59	25	83%

On constate une très bonne fréquentation sur l'année.

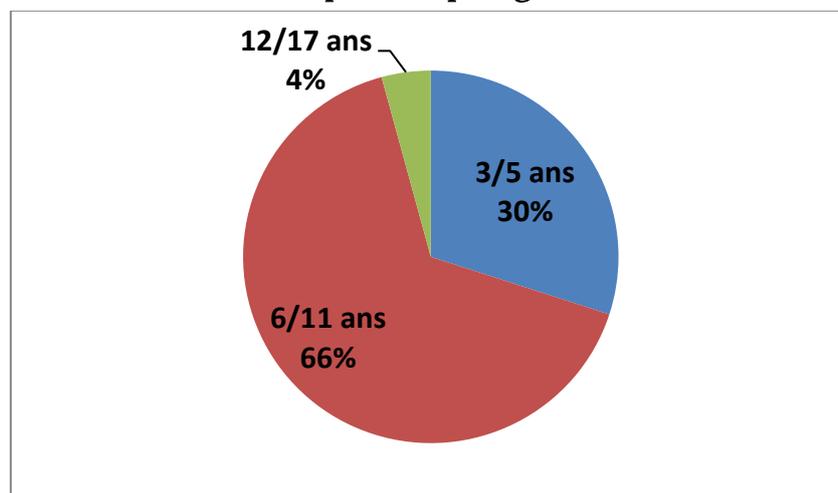
Répartition par lieu de résidence :



Répartition par QF :



Répartition par âges :



Le projet "bien être" mis en place à travers d'actions ponctuelles bien ciblées prend de plus en plus sa place dans le quotidien des enfants. Les enfants sont demandeurs de ces temps de relaxation, de calme, de respiration. Les équipes poursuivent cette démarche de "bien être" et la pratiquent au quotidien.

La délocalisation de l'ALSH de St-Médard pour cause de travaux sur les sites de Berdoues et St-Michel a permis de toucher de nouvelles familles. A noter que les familles du secteur Astarac Nord ont continué à fréquenter l'ALSH malgré l'éloignement, cela grâce à une communication en amont sur l'objet temporaire de cette mobilité et à la bonne implication des familles.

L'organisation de rencontres inter-centres a permis de créer du lien entre les équipes ALSH mais également entre les enfants.

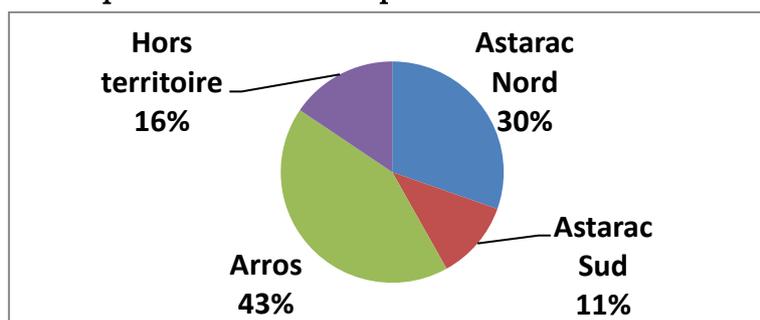
Mercredi après-midi

Fréquentation Mercredi :

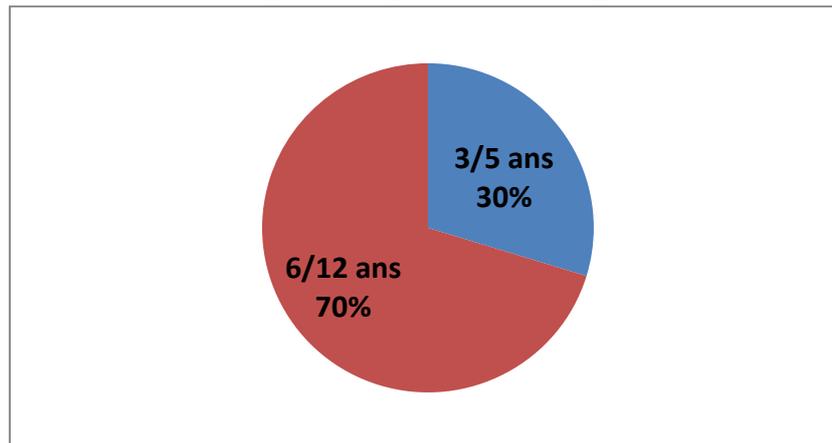
ALSH Mercredi	Enfants différents	Familles différentes	Garçons	Filles	Moyenne journalière d'enfants	Taux de fréquentation
Villecomtal	72	49	47	25	16	80%
Saint-Médard	76	57	43	33	19	98%

On observe un besoin plus important sur le centre de St-Médard pour des familles travaillant sur Auch, majoritairement néo-rurales, n'ayant pas les grands-parents à proximité pour la garde des enfants.

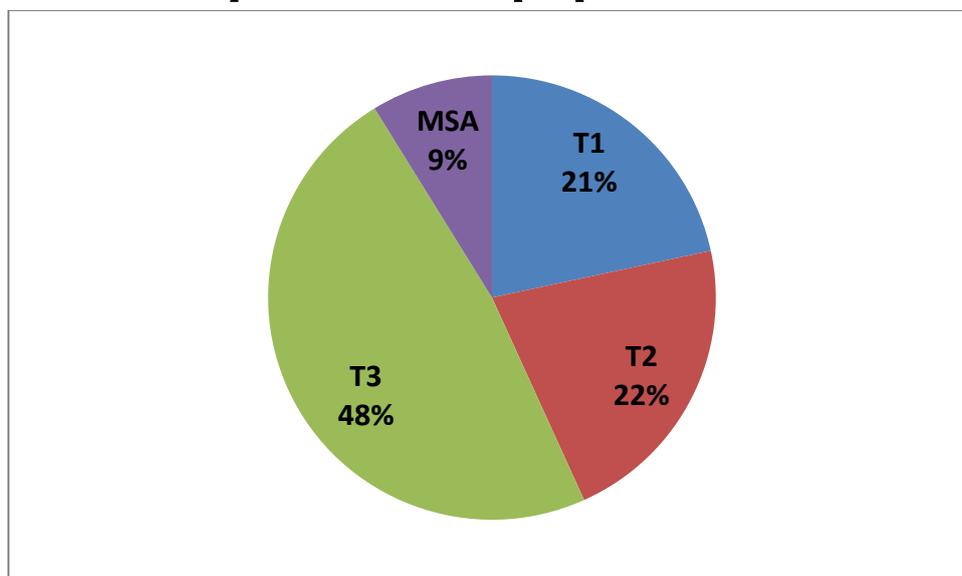
Répartition des enfants par lieu de résidence



Répartition par tranche d'âge



Répartition des familles par quotient familial



Des rencontres sportives sont organisées entre les 2 centres avec l'école des sports d'Auch et les centres de Val de Gers (3 rencontres par an). Un projet autour de la plantation d'arbres a débuté en décembre à St-Médard en partenariat avec la mairie de St-Médard, le syndicat des rivières, l'ONF et le lycée de St-Christophe à Masseube.

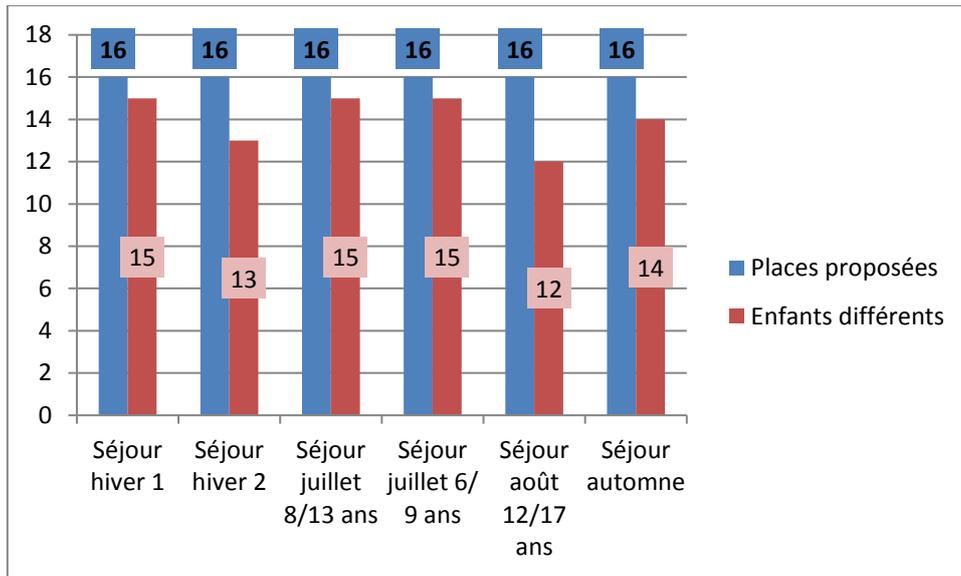
Les séjours

Les séjours sont organisés autour du Projet Educatif de Territoire et de projets pédagogiques qui leurs sont propres.

Les séjours proposés en 2017 :

- Hiver : deux séjours ski de 3 jours pour les jeunes âgés de 9 à 12 ans et 12 à 17 ans,
- Eté : deux séjours de 3 jours pour les 6-9 ans et 8-13 ans séparément et un séjour de 4 jours pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- Automne : un séjour de 3 jours est organisé pour les participants au chantier jeunes (12/17ans).

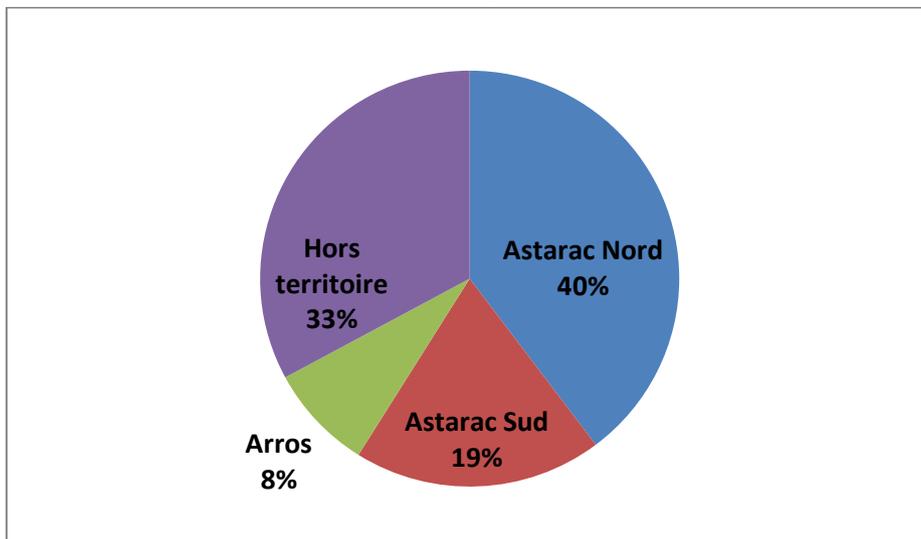
ALSH	Places proposées	Enfants différents	Familles différentes	Garçons différents	Filles différentes	Taux occupation CAF
Séjour hiver 1	16	15	13	8	7	94%
Séjour hiver 2	16	13	13	7	6	81%
Séjour juillet 8/13 ans	16	15	14	12	3	94%
Séjour juillet 6/ 9 ans	16	15	13	7	8	94%
Séjour août 12/17 ans	16	12	12	10	2	75%
Séjour automne	16	14	13	8	6	88%
TOTAL	96	73	64	46	27	



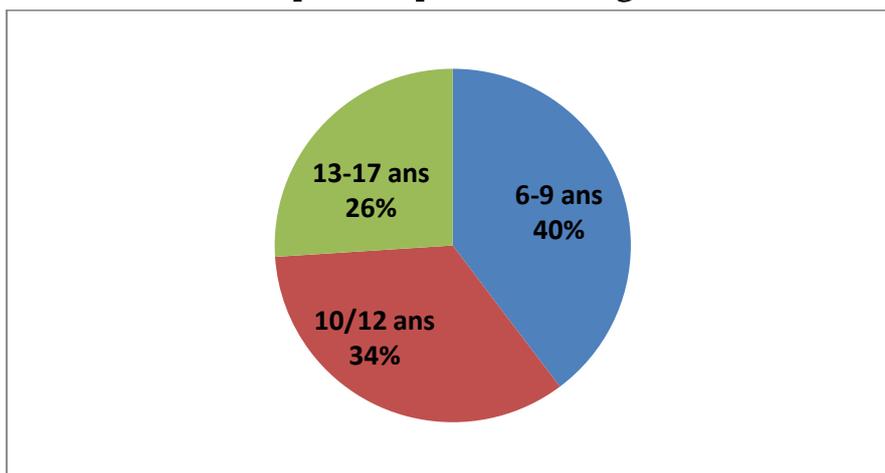
Faible fréquentation sur les actions ciblées pour les 12/17 ans. Les séjours proposés ainsi que la tranche d'âge ne mobilisent pas les jeunes souhaités.

La commission enfance jeunesse a travaillé sur ces questions là et a défini une nouvelle organisation annuelle des actions afin de communiquer de façon plus globale sur toutes les actions mises en place et non individuellement.

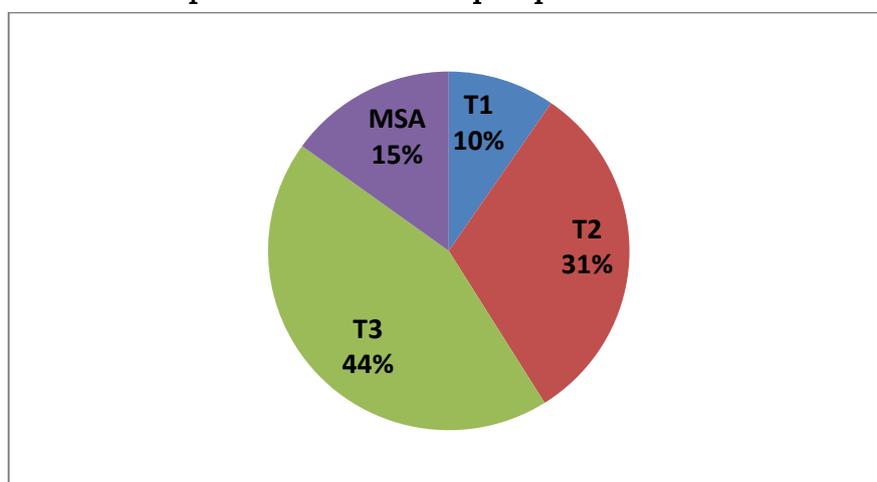
Répartition des enfants par lieu de résidence



Répartition par tranche d'âge



Répartition des familles par quotient familial



Lors d'une commission enfance jeunesse, la question des séjours a été évoquée et retravaillée. Les dates des séjours ont été positionnées en fonction des projets et de l'analyse de fréquentation. Le séjour d'hiver à destination des ados est remplacé par un séjour sportif aux vacances de printemps. Une journée ski ados est proposée en hiver qui se poursuit avec une soirée "after ski" pour prendre le temps de discuter avec les jeunes de leurs besoins.

Les Actions Ados

Ces actions à destination des ados, répondent à un besoin social particulier. Elles sont mises en place par un centre de loisirs spécifique au public ados, dont l'accueil se fait dans un lieu approprié et répond à la capacité d'autonomie des jeunes accueillis.

Ce service propose des orientations éducatives. Il se décline en un chantier jeunes de 11 jours (3j au printemps et 8j l'été) durant lequel les jeunes s'engagent dans un projet en faveur du territoire et de ses habitants et en 3 journées de raids sportifs (1j au printemps et 2j à l'automne).

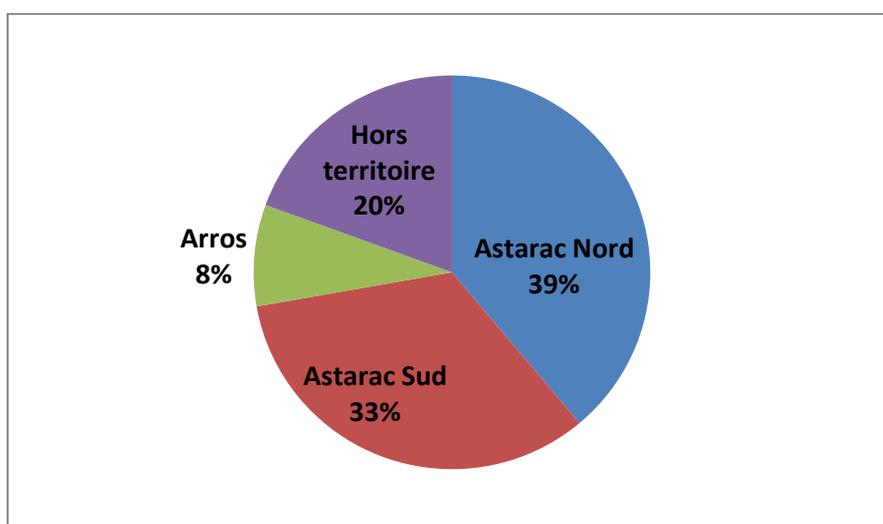
Le chantier jeunes en lien avec le projet de "station sport" avait pour objectif de relooker les sentiers de randonnées. A noter en 2017, l'organisation du premier RAID Urbain sur Auch, mêlant activités sportives et culturelles.

ALSH	Enfants différents	Familles différentes	Garçons	Filles	Offre d'accueil contractualisée	
					Moyenne journalière d'enfants	Taux occupation CAF
Actions Ados	22	17	16	6	13	96%
Chantier Jeunes	17	15	9	8	16	

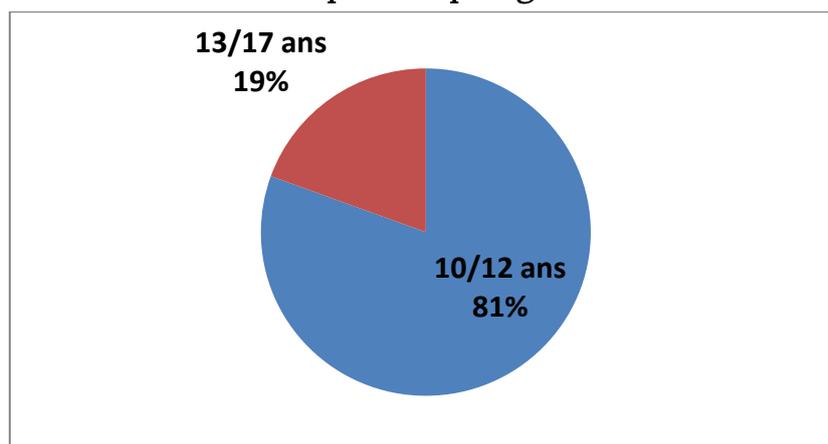
Très bonne fréquentation sur le chantier jeunes. Certains Ados du Chantier Jeunes 2016 ont poursuivi l'aventure en 2017.

Le public des 10/12 ans est le plus représenté bien que les actions soient initialement prévues pour les 13/17 ans.

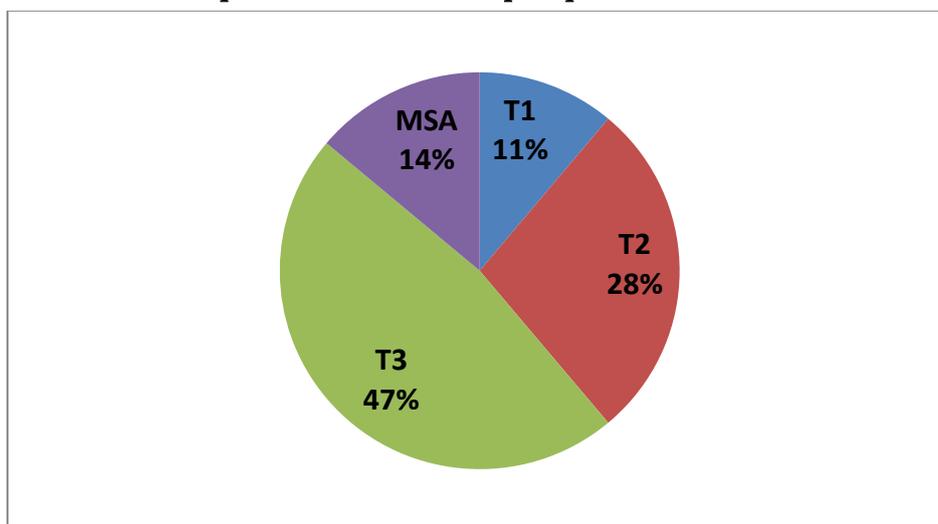
Domiciliation des Ados



Répartition par âges



Répartition des familles par quotient familial



Suite au Comité de Pilotage Enfance Jeunesse de juin 2017, une réflexion a été menée sur la répartition des journées ALSH Ados. Ainsi le chantier jeunes sera organisé comme suit : 2 jours en hiver, 2 jours au printemps et 8 jours l'été. Les 2 journées restantes seront consacrées à 1 sortie ski et à 1 raid sportif à l'automne.

PARTIE 2 – LE POLE SENIORS

Les services SAAD, SSIAD et l'EHTM constituent depuis le 1er janvier 2017, le « Pôle Séniors ». L'ensemble de ces services travaillent en étroite collaboration afin d'assurer une prise en charge totale de la personne âgée, sur le territoire de la communauté de communes.

En outre, la loi d'adaptation de la société face au vieillissement (loi ASV), a permis une nouvelle organisation et des financements pour la prévention de la perte d'autonomie au niveau des départements. Dans chaque département, une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie a adopté un programme coordonné de financement des actions de prévention pour toutes les personnes âgées de 60 ans et plus. La conférence a vocation à financer des actions collectives de prévention et de lutte contre l'isolement. C'est dans ce cadre que le CIAS a déposé, en 2017, trois appels à projet permettant de mettre en place sur l'ensemble du territoire des ateliers ayant pour objectifs de créer du lien, de favoriser l'autonomie et de permettre la transmission.

1er projet : création d'un jardin éco citoyen

La mise en place d'un potager éco-citoyen sur le territoire permet de répondre à un double objectif : mobiliser les séniors autour d'une thématique fédératrice qu'est le jardinage et permettre aux aînés de retrouver leur rôle de transmetteur de savoir auprès de la jeunesse par le biais d'échanges. La transmission se fera sur les techniques supports de jardinages, des variétés anciennes...

2ème projet : Rompre l'isolement par la création d'un réseau séniors

L'intérêt recherché à travers cette action est de créer un réseau pour les séniors du territoire dans l'objectif de leur donner les moyens de préparer leur vie sociale future.

De nombreuses associations et activités existent au sein de nos territoires ruraux mais ces lieux de rencontre sont souvent peu connus de tous ou trop peu utilisés par crainte de l'inconnu.

L'idée était donc, dans un premier temps, de mobiliser les séniors du territoire via la mise en place d'une matinée découverte à leur attention : Présence d'ateliers de natures diverses (activités culturelles, artistiques, manuelles, de motricité,...) / Découvertes des acteurs locaux (associations, services)

3^{ème} projet : Ateliers mémoire occitane

L'accompagnement des séniors vers le retour à la culture locale s'est fait par le biais d'ateliers d'échange en langue occitane avec l'intervention de PARLEM mais également par la mise en place d'ateliers animés par le FIVA.

De plus, en parallèle, un projet de résidence d'artistes existe sur AAG depuis 3 ans dans les écoles du territoire. Il est mené en collaboration avec l'ADDA32. Cette année « l'Occitan » est à l'honneur avec la pratique vocale. L'élargissement de ce projet vers un public sénior a donné lieu à des temps d'animation et d'échanges intergénérationnels.

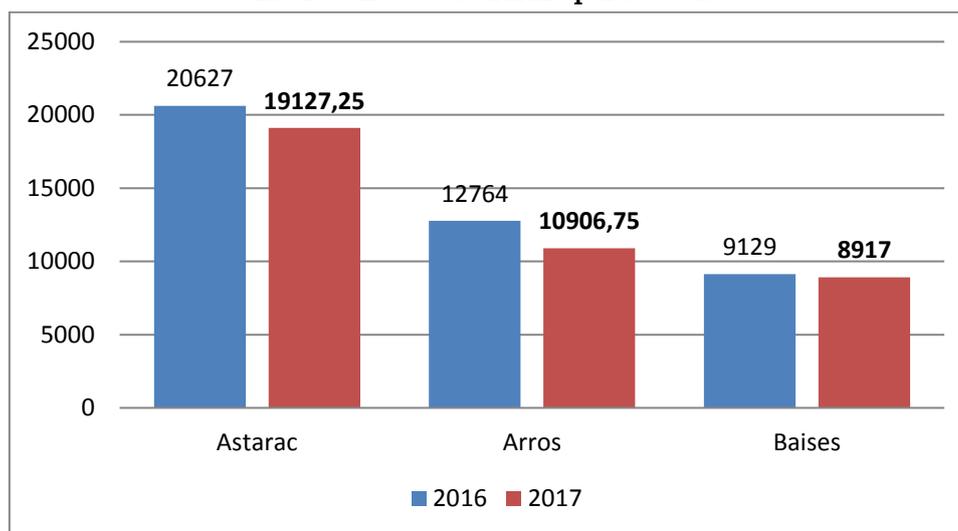
A – LE SAAD (SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT A DOMICILE)

Le service d'aide et d'accompagnement à domicile s'adresse à toutes personnes âgées de 60 ans et plus, aux personnes handicapées, ainsi qu'aux personnes malades qui ont besoin d'aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne (aide à la toilette, courses, préparation repas, entretien du domicile).

Le SAAD intervient du lundi au dimanche, y compris les jours fériés, en fonction des besoins du bénéficiaire et de son plan d'aide. Au vu des ressources et du degré de dépendance des personnes, des prises en charge sont possibles auprès des caisses de retraite, du Conseil Départemental et des mutuelles dans le cadre des retours d'hospitalisation. Il est également possible de bénéficier du service, sans prise en charge, à titre payant.

- Le tarif horaire 2017 est de 20.90 € (20.16 € en 2016).

Heures effectuées S.A.A.D. par secteurs .



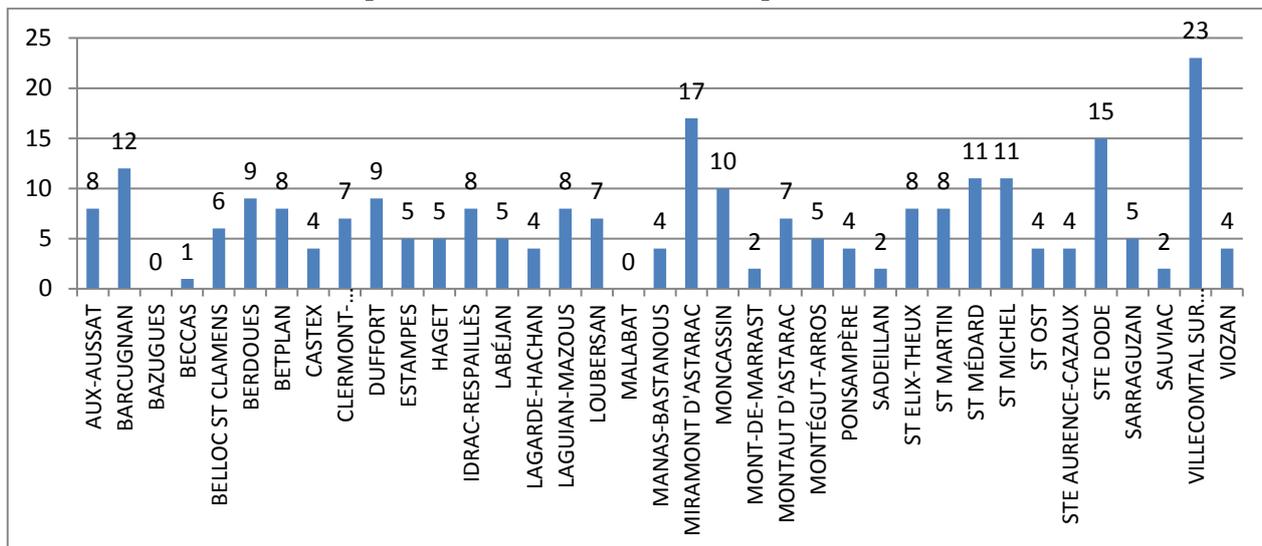
Total de **38 951 heures opérationnelles en 2017** (42 520 en 2016).

On remarque une baisse significative du nombre d'heures sur l'année 2017.

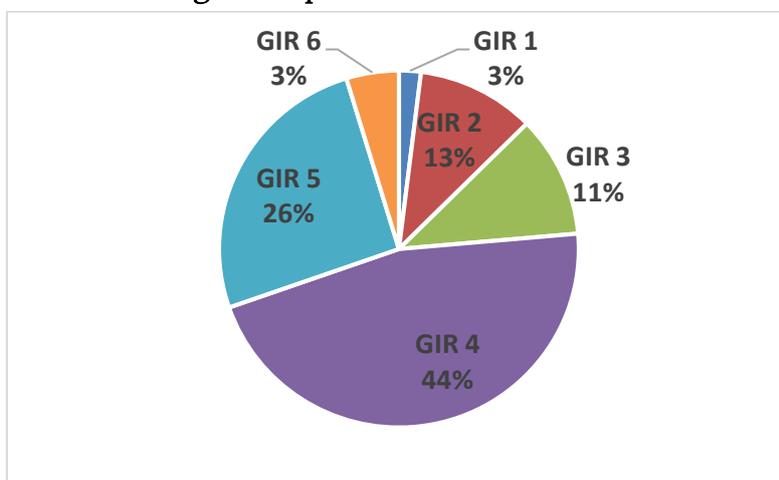
A noter : Jusqu'au 31/12/2016, le SAAD assurait des heures de ménage en interne (ménage écoles et ménage bureaux communauté de communes Villecomtal et Idrac soit 1401 h en 2016). Depuis le 1^{er} janvier 2017, ces heures là sont effectuées par un autre service.

Nombre d'utilisateurs en 2017 : 252 (263 en 2016)

Répartition des bénéficiaires SAAD par commune :

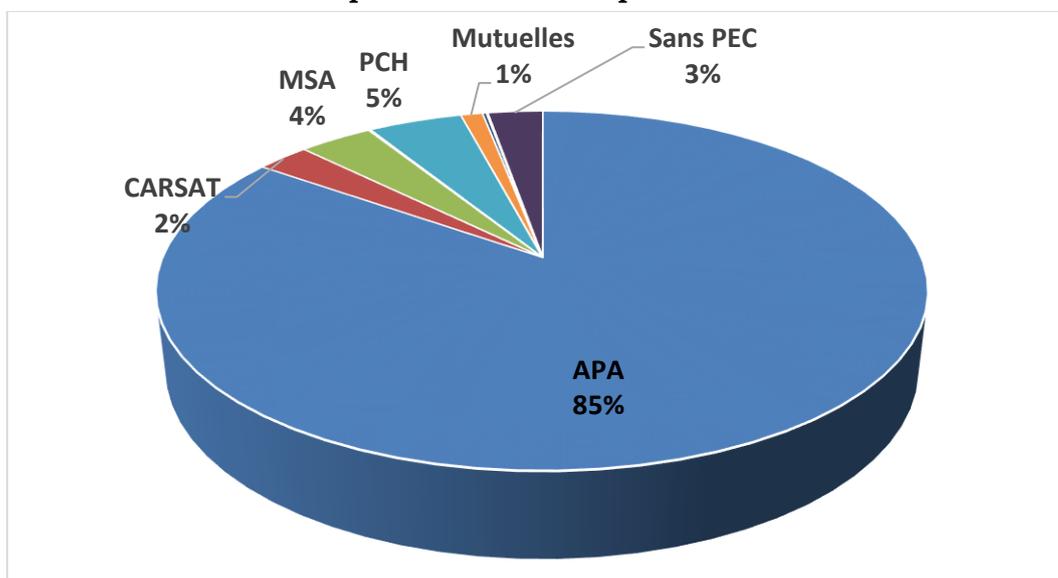


Degré de dépendance des bénéficiaires :



Baisse du nombre de prises en charge au niveau des GIR 1 et 2. Lorsque la dépendance devient trop lourde les personnes sont placées en EHPAD. Les GIR 1 et 2 sont maintenus à domicile lorsque plusieurs aidants vivent sous le même toit.

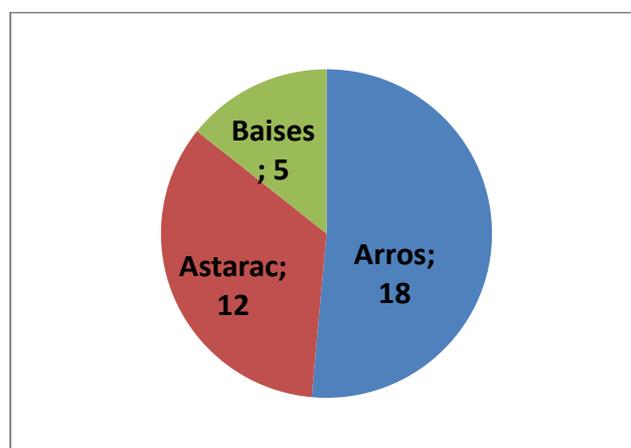
Répartition des heures par caisse :



	Nombre d'heures	%
APA	33027,5	84,79%
CARSAT	1027,25	2,64%
MSA	1434,5	3,68%
RSI	40	0,10%
PCH	1828	4,69%
Mutuelles	423,75	1,09%
Autres caisses de retraite	76	0,20%
Aide Sociale	28	0,07%
Sans PEC	1066	2,74%

A noter : Baisse des heures « mutuelles » par rapport à 2016 (- 232 h) : les mutuelles n'interviennent plus ou très rarement sur des retours d'hospitalisation lorsque la personne est déjà détentrice de l'APA. Pour ce qui est de l'APA, il y a de plus en plus de petit plan d'aide (9h) pour les GIR 4.

Les visites à domicile



35 visites à domicile en 2017 (100 en 2016)

Cette baisse s'explique par le recrutement en cours d'année d'une nouvelle responsable de secteur pour le secteur Arros et par une charge de travail importante liée au nouveau contrat à mettre en place avec le Conseil Départemental du Gers.

Parcours formation 2017/2018 : ce parcours permet aux agents d'acquérir, sur un an, les connaissances essentielles sur la personne âgée et sur le métier d'aide à domicile, afin de permettre un bon exercice de leurs missions. En 2017, 2 agents ont participé à ce programme.

Evaluation interne : Début mars, le cabinet Coméos a procédé à l'évaluation interne du service. Cette évaluation a pour objectif de comprendre et d'interpréter les constats faits, d'élaborer le plan d'amélioration et de mobiliser des différents acteurs sur les enjeux des changements à conduire.

Signature d'un CPOM : Signature en décembre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) avec le Conseil Départemental pour une durée de 2 ans. Le CPOM est un document interne constituant un levier de l'amélioration de la qualité du service ainsi qu'un engagement financier. Ainsi, des fiches actions ont été mises en place sur les ressources humaines, la facturation des déplacements, les astreintes, les zones blanches, et le suivi des impayés. Un premier bilan sera fait courant 2018.

Réunions pluridisciplinaires : Des réunions pluridisciplinaires avec le SSIAD d'AAG et les travailleurs sociaux permettent d'optimiser les prises en charge des usagers.

Temps de réunion : Le nombre de réunions de secteurs avaient été réduites en 2017 pour des raisons budgétaires à 1 réunion par trimestre. Au vu des observations de l'évaluation interne et afin d'assurer un meilleur suivi des prises en charge, ces temps de réunions ont été réévalués (1 temps d'échange tous les deux mois).

Perspectives 2018 :

Reconduction du parcours formations : 2 agents suivront ce parcours courant 2018/2019.

Facturation des déplacements : au vu du nombre de déplacements effectués dans le cadre des interventions du SAAD (2017 : 29 178 km uniquement pour les courses), tout déplacement sera facturé 0.39€/km à l'usager à compter du 1^{er} janvier 2018. Les usagers ont été informés de cette nouvelle démarche.

Groupes de paroles : A la demande des agents, reconduction des groupes de paroles avec la psychologue, en mélangeant les secteurs afin de travailler sur une cohésion d'équipe sur la totalité du service du SAAD.

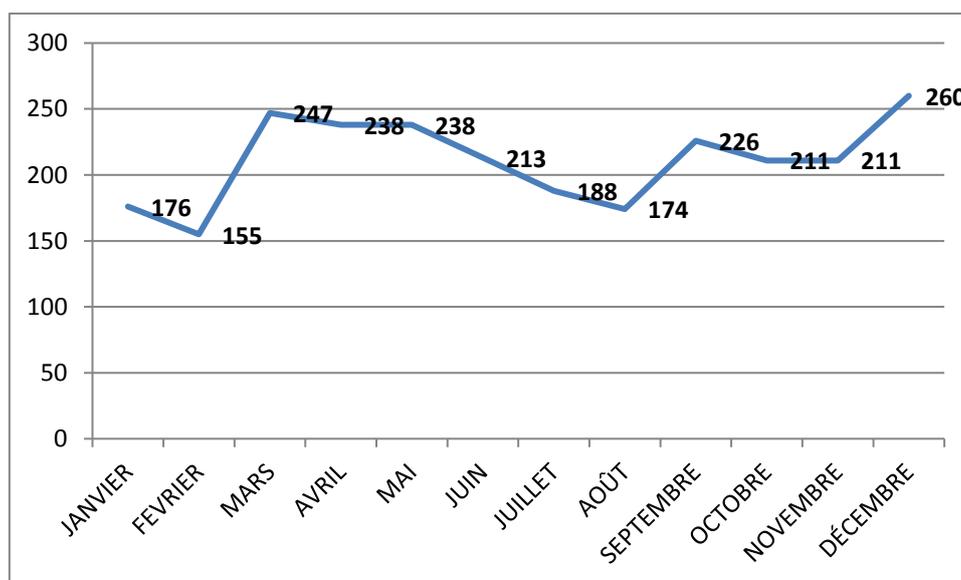
B – LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE (PRAD)

Les repas, confectionnés par la cuisine centrale de l'EHPAD de Val de Gers, sont livrés en liaison froide 3 fois par semaine.

Ainsi, il suffit de les réchauffer au micro-onde ou selon une méthode traditionnelle.

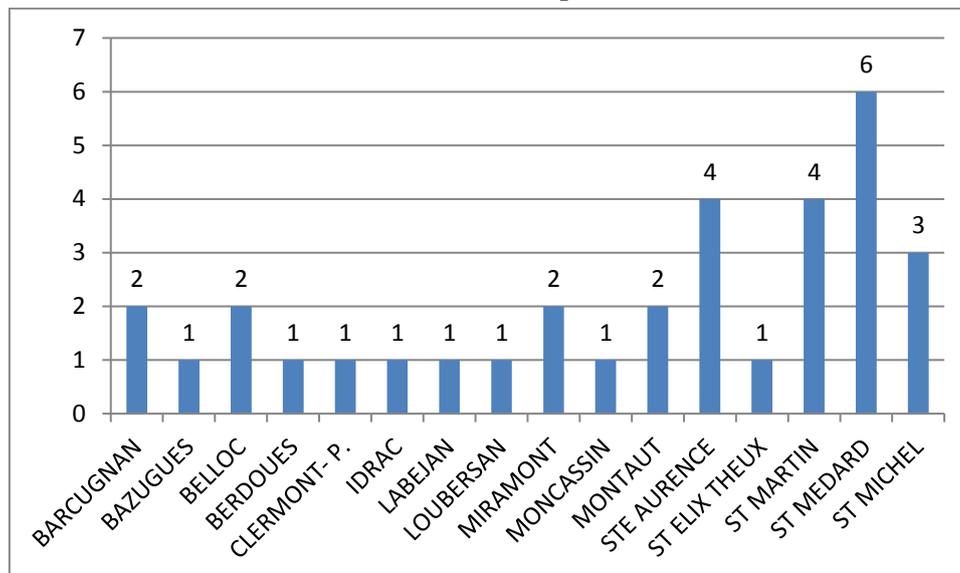
Il est possible de bénéficier de ce service même ponctuellement (ex : retour hospitalisation) ou certains jours de la semaine à la convenance de chacun.

	Nombre de repas	Nombre de bénéficiaires
2016	2748	25
2017	2537	33



La majorité des personnes bénéficiant du portage de repas sont des personnes seules faisant appel au service suite à un retour d'hospitalisation. La baisse constatée au mois de juillet et août s'explique par la suspension de la prestation lorsque les familles rendent visite à l'usager.

Nombre de bénéficiaires par commune



La qualité des repas servis s'est nettement améliorée depuis quelques mois.

C – LE SSIAD (SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE)

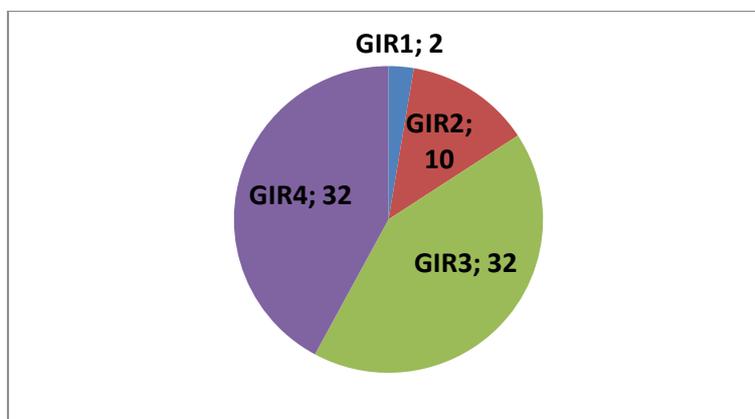
- Service de Soins Infirmiers à Domicile ouvert par autorisation préfectorale depuis le 25/08/1999 pour les communes de l'ancien canton de Miélan.

- Le SSIAD a pour objectif de prévenir ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé, l'hospitalisation ou l'admission en structures d'accueil pour personnes âgées et/ou handicapées en maintenant le plus longtemps possible les personnes âgées de plus de 60 ans (ou moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant un handicap) dans leur milieu de vie habituel, avec et grâce à l'aide et la participation des familles.

Afin de compenser cette perte d'autonomie, le SSIAD apporte à ses bénéficiaires, sur prescription médicale, une aide à l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne, un soutien aux familles et un accompagnement en fin de vie.

- Le service travaille en collaboration, partenariat ou conventionnement avec les travailleurs sociaux (assistants sociaux, Centre local d'information et coordination, gestionnaires de cas MDPH (maison départementale des personnes handicapées) ou MAIA (maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer)...), les médecins traitants, les infirmiers libéraux, les kinésithérapeutes...

- **Répartition des patients par GIR en 2017 :**



76 patients ont été pris en charge en 2017 (52 en 2016)

Prises en charge :

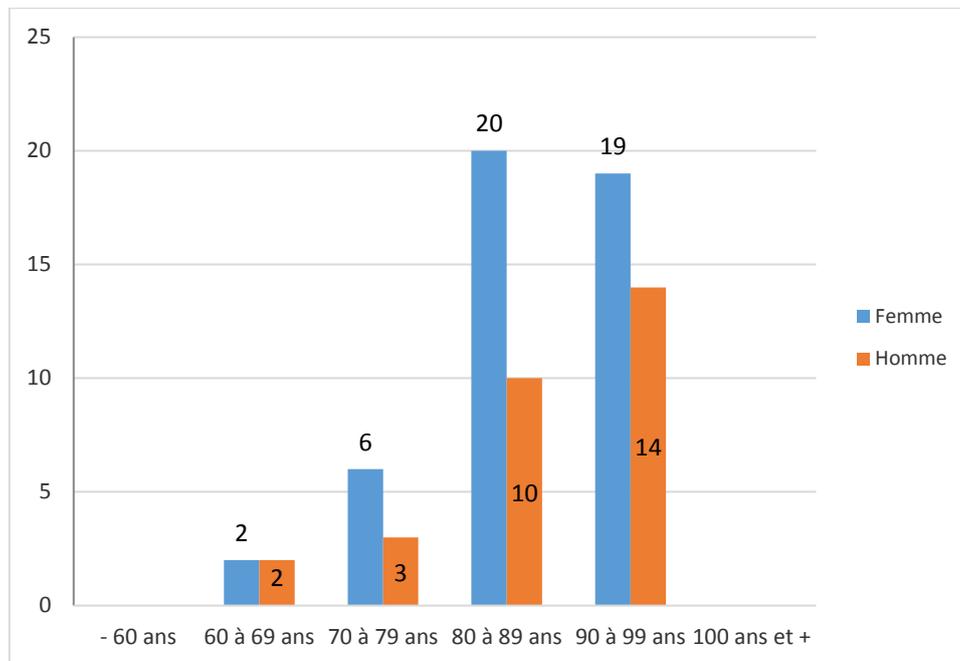
Sortie d'hôpital: 11

Aggravation de la dépendance: 60

Relais d'infirmiers libéraux: 4

Relais d'un autre SSIAD: 1

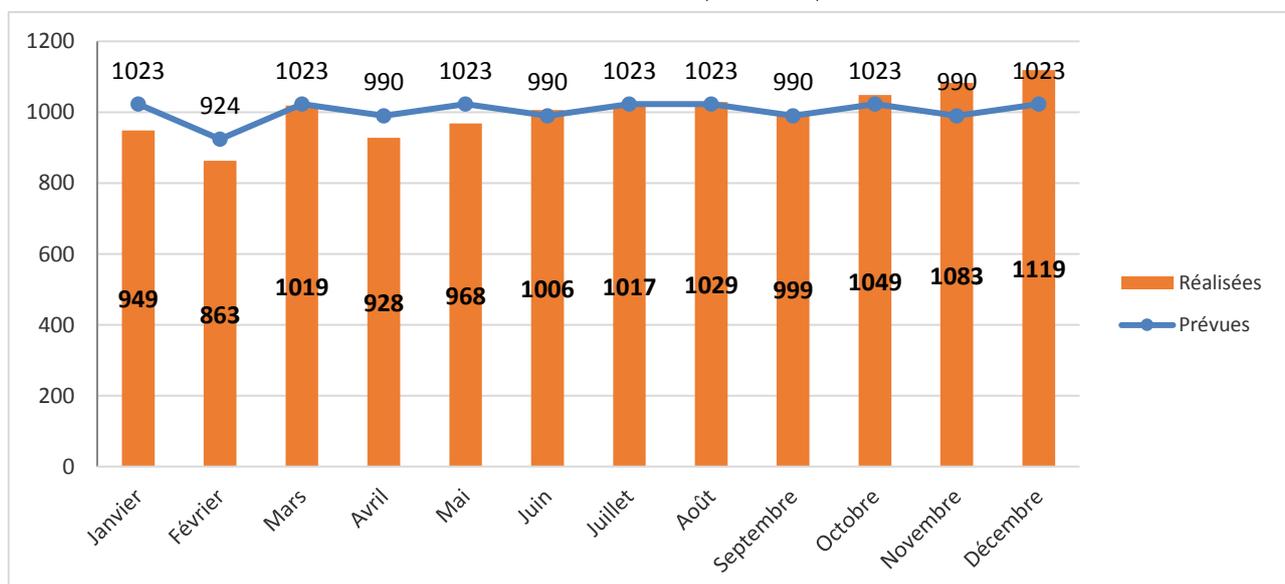
Répartition des patients par âge et par sexe:



▪ Taux d'occupation cumulé en 2017 : **99.87 %** (96 % en 2016)

Le taux d'occupation varie en fonction des hospitalisations des patients lors de leur prise en charge. Les patients hospitalisés restent dans l'effectif du service mais ne sont pas comptabilisés sur les passages journaliers des aides-soignants. Le taux d'occupation cumulé doit être le plus proche de 100% sans le dépasser.

Activité du SSIAD en 2017(en jours) :

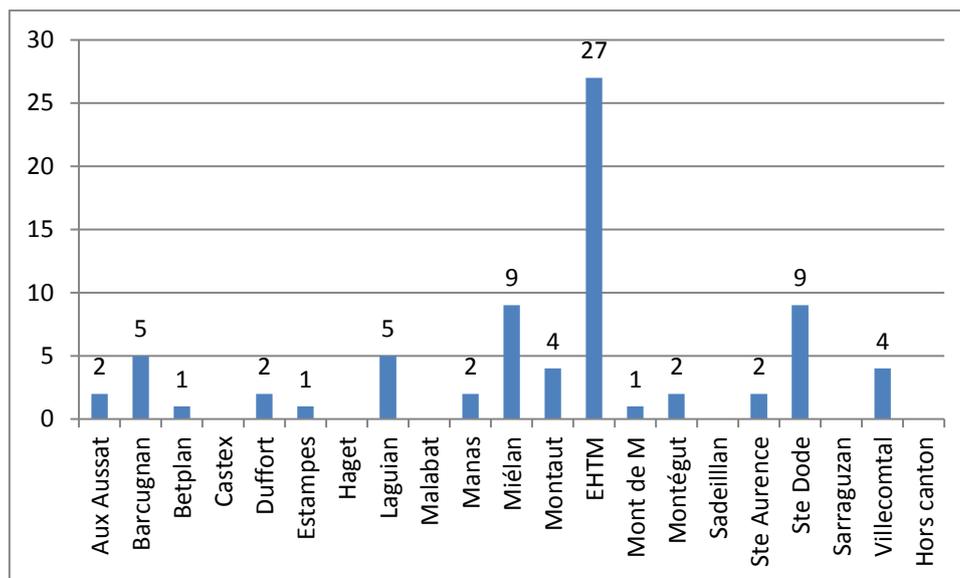


Depuis janvier 2017, le SSIAD a pris progressivement en charge 6 patients de l'EHTM n'ayant pas ou peu de soins infirmiers, l'infirmière coordinatrice assurant la préparation de leurs piluliers. Le taux d'occupation du service a donc, lui aussi, progressivement augmenté.

Les demandes de prises en charge étant importantes et certains patients ne nécessitant pas un passage quotidien, il a été possible en fin d'année d'augmenter le nombre de prises en charge pour répondre au mieux à la demande de service.

Le service est également intervenu en août et pendant deux semaines auprès d'un patient bordelais venu passer quelques jours de congés sur notre secteur d'intervention.

Répartition des patients sur le secteur d'intervention :



On constate un nombre important de patients sur l'EHTM (27). Ce chiffre est lié à la notion d'hébergement temporaire puisque les résidents ne restent que temporairement en prise en charge, ce qui diffère des dossiers aux domiciles.

Contractualisation du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) SSIAD en 2017.

Les organismes assurant l'accompagnement des personnes âgées sont tenus de signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'Agence Régionale de Santé dont ils dépendent, en application du IV ter de l'article L313-12 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le CPOM est un document stratégique de pilotage interne qui constitue un levier de l'amélioration de la qualité de service et un engagement financier défini.

Le CPOM est signé pour 5 ans et un compte rendu annuel des actions menées permettra à l'ARS de constater le suivi des engagements pris.

Ateliers Séniors

Sur proposition du SSIAD, les patients qui l'ont souhaité, ont pu participer à différents ateliers proposés dans le cadre des ateliers séniors mis en place par le CIAS (apiculture, patois, chants...).

Les bénéficiaires ne pouvant se rendre seuls sur le lieu d'animation (EHTM), ont bénéficié d'un service de transport organisé à cette occasion par la communauté de communes.

Ces moments d'échanges ont été particulièrement appréciés des plus isolés.

Une réorganisation du service a été mise en place en 2017 de façon à optimiser les prises en charge sans diminuer l'offre de service. La mobilisation de l'ensemble des agents du SSIAD a permis une continuité de service efficace sans personnel supplémentaire (tous les remplacements de maladie, congés annuels, ou formation étant assurés en interne).

Maîtrise des soins infirmiers

Le service s'était engagé à maîtriser ses dépenses en soins infirmiers, ce qu'il s'est employé à faire, notamment en sollicitant certains acteurs de terrain tel que l'HAD du Gers avec qui il a conventionné. Ce dernier a pu momentanément prendre en charge les soins lourds et coûteux de certains patients du service, le SSIAD continuant à intervenir pour les soins d'hygiène et de confort chez ces mêmes patients.

Des réunions pluridisciplinaires mensuelles avec le SAAD AAG et les travailleurs sociaux de terrain ont également permis d'optimiser les prises en charge en mutualisant les compétences des différents services.

Grâce au travail en collaboration avec les infirmiers libéraux de secteurs des solutions d'attente ont été proposées pour toute demande ne pouvant être honorée par le service faute de place.

En 2018, des actions précises en rapport avec le CPOM seront engagées telles que:

- Nouvelle demande d'extension du service permettant des prises en charge plus importante sur le territoire défini.
- Début de la formation du personnel aux soins palliatifs, à la douleur et la fin de vie.
- Réunions d'équipes bimestrielles sur les bonnes pratiques professionnelles.

D – L'EHTM (ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT TEMPORAIRE DE MONTAUT)

La structure compte 15 places d'accueil temporaire et 11 places d'accueil de jour.

Ce type d'hébergement répond à plusieurs objectifs :

- accueil temporairement des personnes âgées confrontées à l'isolement rural
- placement en attendant un retour à domicile après une hospitalisation
- assure le droit au répit des aidants familiaux.

C'est également un lieu d'accueil de jour (08h-19h).

Il s'adresse aux personnes de plus de 60 ans et de - 60 ans sur dérogation devant faire face à des difficultés passagères (convalescence, absence de la famille, attente placement définitif).

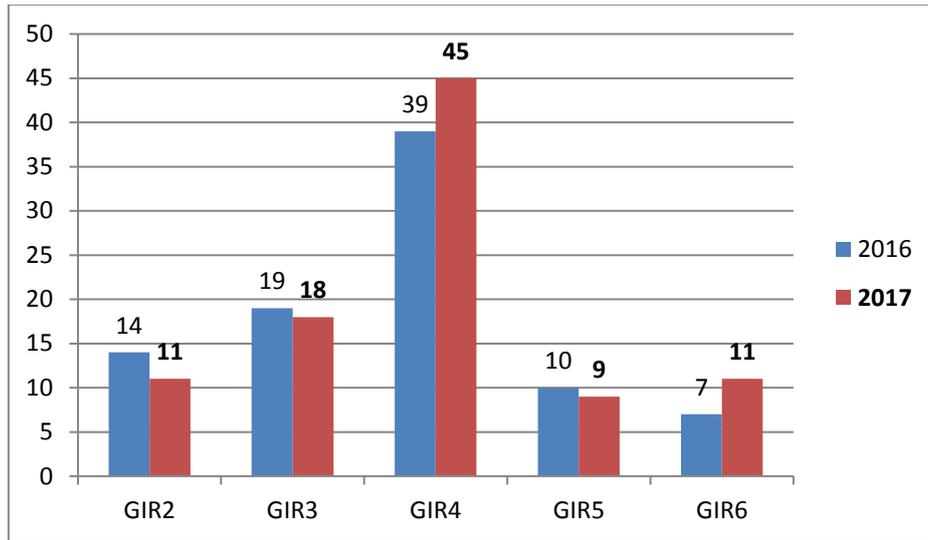
La durée du séjour est fixée à 3 mois maximum renouvelable 1 fois.

▪ **Quelques chiffres :**

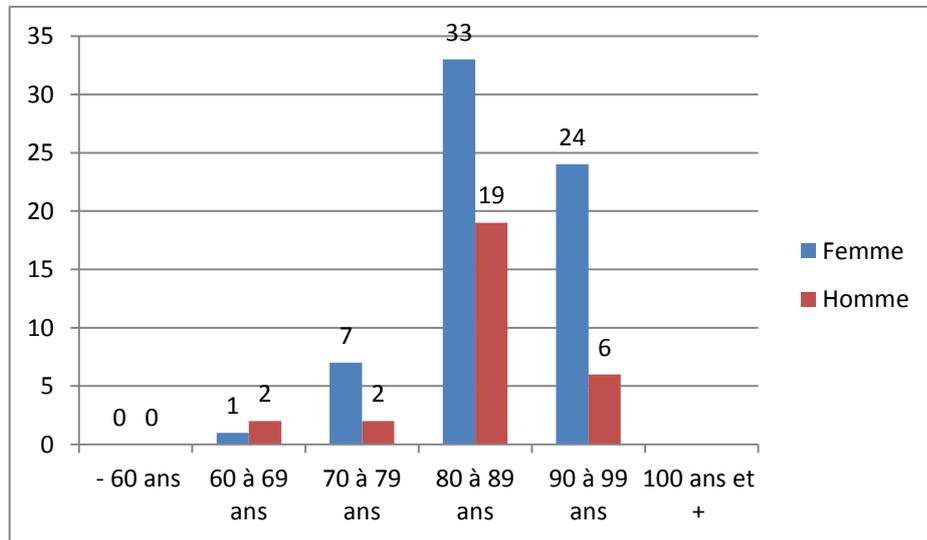
Tarifification : accueil temporaire 55.73 € / accueil de jour 22.24 €

94 résidents accueillis en 2017. (89 en 2016)

Répartition par GIR des résidents.



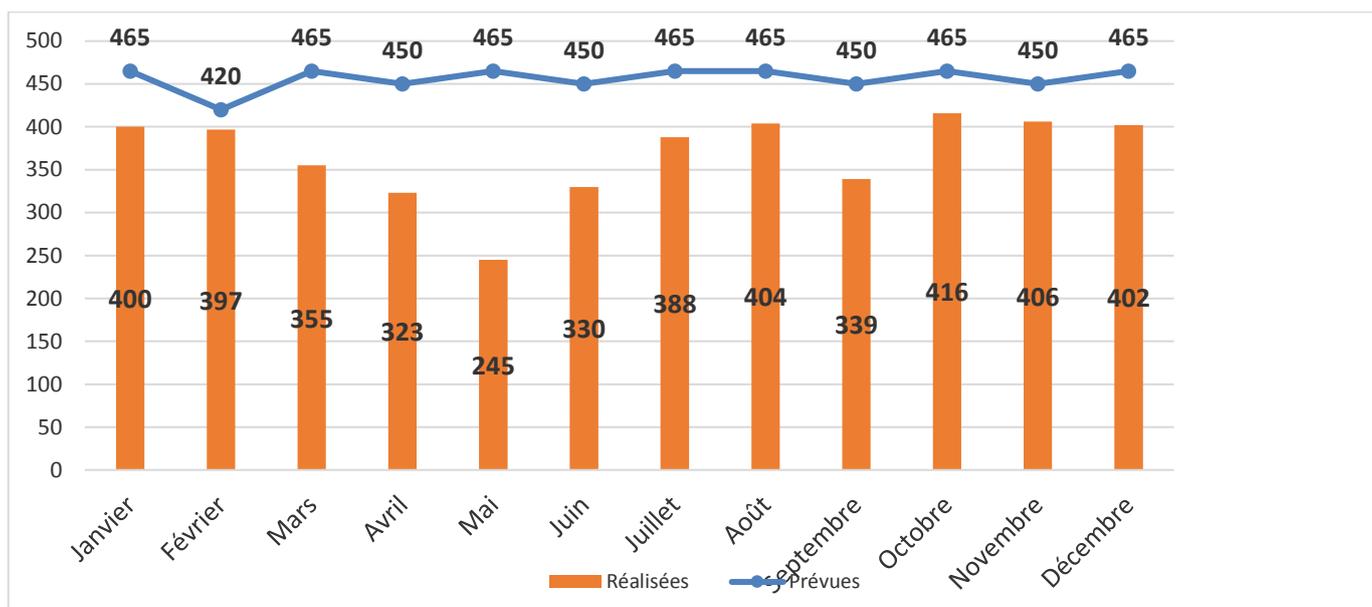
Répartition par âge et par sexe des personnes accueillies en 2017



- Taux d'occupation cumulé en 2017 : **80.5 %** (77 % en 2016)

Le taux de fréquentation de l'établissement a augmenté par rapport à l'année 2016. On remarque de plus en plus de demande pour des personnes qui attendent des placements définitifs (travail en collaboration avec le SSR de l'hôpital de Mirande et les assistantes sociales des hôpitaux Lannemezan et Auch).

Activités de l'EHTM en 2017



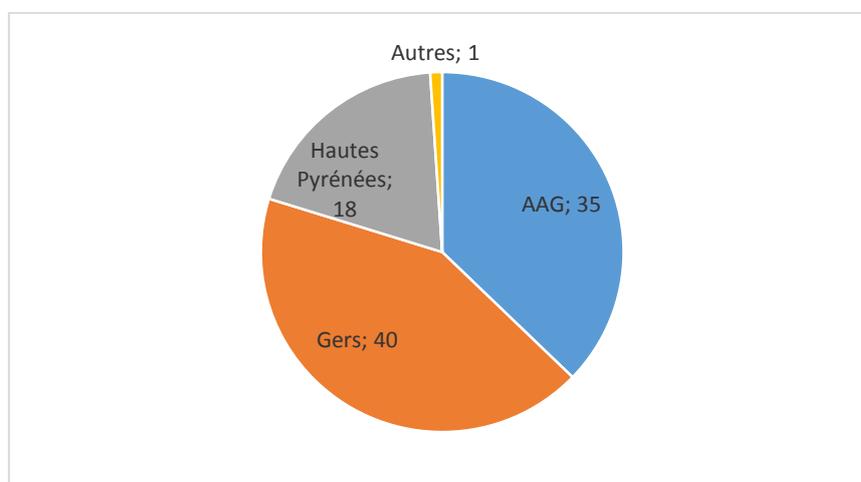
Journées de présence

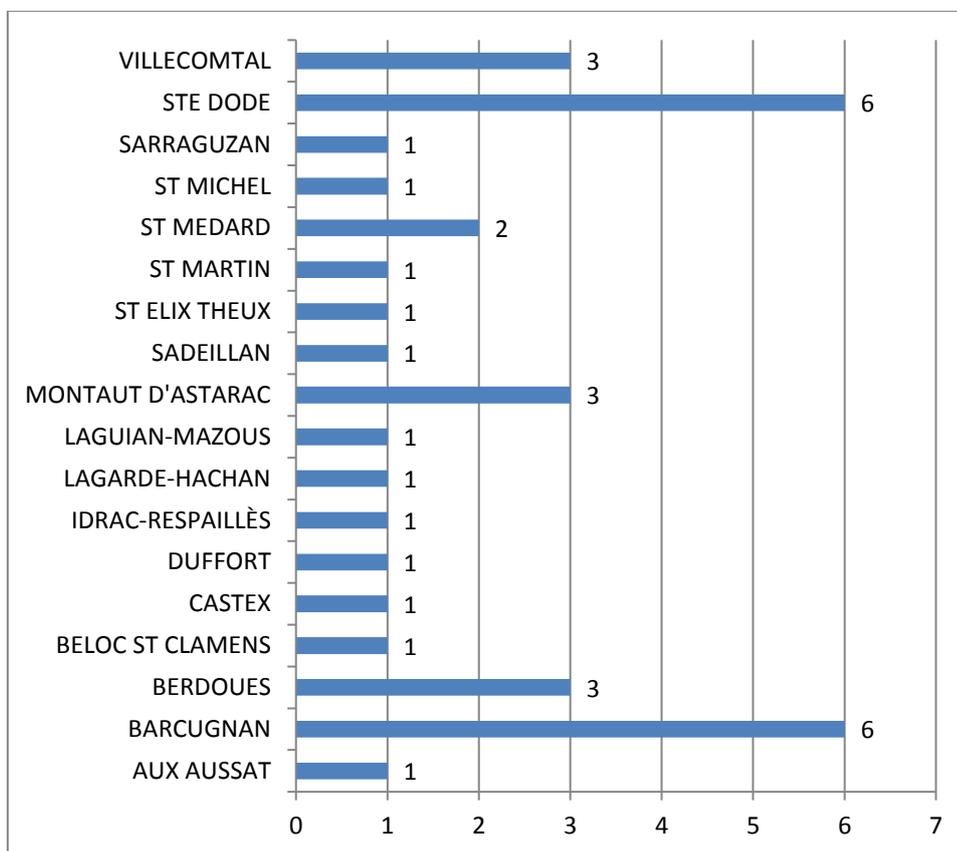
	Accueil temporaire	Accueil de jour
2016	4249	508
2017	4405	325

Nombre de personnes accueillies

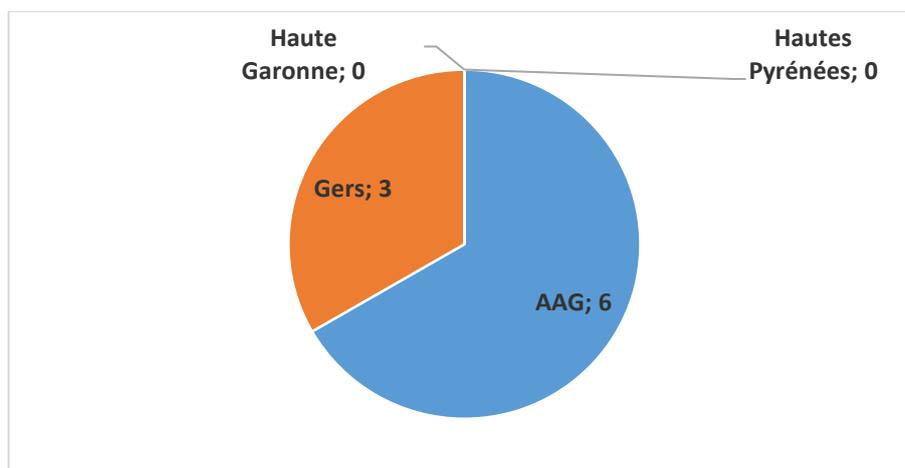
	Accueil temporaire	Accueil de jour
2016	89	12
2017	94	9

Lieux de résidences habituels des résidents accueillis à l'accueil temporaire :





Lieux de résidence des personnes accueillies en accueil de jour :



Depuis le mois de juillet 2017, une animatrice dédiée met en place des ateliers sur l'EHTM afin de proposer aux résidents des animations et temps de partage autour de différentes thématiques : Jardinage, Occitan, pâtisserie, ateliers philo,...

Ces prestations apportent une réelle valeur ajoutée à l'établissement et permettent de valoriser ces temps d'animation au niveau de la communication de la structure. Un planning d'activité est proposé avec 3 ateliers minimum par semaine.

De plus, en partenariat avec la Bibliothèque départementale, le bibliobus rend visite aux résidents une fois par mois et des expositions sont installées dans l'établissement.

Un jardin partagé est également en cours de création.

Astarac
Arros
en Gascogne



Communauté de Communes